

INÉGALITÉS **DE** REVENU **ET** INÉGALITÉS **DE** CONSOMMATION **AU** QUÉBEC **ET AU** CANADA

DANIEL PARENT

FÉVRIER 2012

HEC MONTRÉAL



Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation.

Pour en apprendre davantage sur le Centre ou pour obtenir des copies supplémentaires de ce document, visitez le www.hec.ca/cpp ou écrivez-nous à info.cpp@hec.ca.

Centre sur la productivité et la prospérité
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) Canada H3T 2A7
Téléphone : 514 340-6449

Cette publication a bénéficié du soutien financier du ministère des Finances du Québec.

©2012 Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal

RÉSUMÉ

Il y a trente ans, les écarts de revenu entre les hommes au Québec et dans le reste du Canada étaient plus grands dans le bas de la distribution du revenu que dans le haut. Au fil des ans, la situation s'est renversée et, maintenant, les écarts ont tendance à s'accroître lorsqu'on se déplace vers le haut de la distribution. Une partie de l'explication tient au fait que le niveau relatif de scolarité s'est grandement amélioré au Québec, diminuant graduellement les écarts de revenu pour ceux situés en bas de la médiane. La fiscalité a également joué un rôle en devenant progressivement plus redistributive au Québec qu'ailleurs au Canada, notamment dans le cas des hommes. Pour les femmes, il ressort de l'analyse faite dans cette étude que la fiscalité a toujours été plus redistributive au Québec et que l'amélioration relative pour les femmes au Québec découle en bonne partie du rattrapage en termes des caractéristiques associées à des revenus plus élevés, de telle sorte qu'il n'y a guère plus de différences dans les attributs productifs d'une province à l'autre. Cela dit, les progrès considérables réalisés par le Québec en termes de scolarité depuis le début des années 1980 ne permettent pas de conclure à une amélioration sensible relativement aux autres régions canadiennes. De fait, les écarts de revenu pour les hommes étaient plus faibles au début des années 1980 que ce n'est le cas en 2007-2008, du moment qu'on tenait compte des différences dans la composition de la population.

L'analyse des dépenses de consommation suggère que la situation est somme toute assez similaire partout au Canada. Les ménages vraiment contraints de consacrer une large part de leur revenu à l'achat de biens essentiels, comme la nourriture et les vêtements, sont soulagés de façon très semblable par les régimes fiscaux du Québec ou d'ailleurs au Canada. Cependant, comme les citoyens du Québec paient plus d'impôts, ils doivent en moyenne consacrer une part plus grande de leur revenu disponible à l'achat de biens de consommation essentiels que ce n'est le cas ailleurs au Canada.

ABSTRACT

Thirty years ago the income gap between men in Quebec and their counterparts in other Canadian provinces was larger at the bottom of the income distribution than at the top. Over time the reverse has become true: the gap tends to grow as one moves from the bottom to the top of the distribution. Part of the explanation lies in the fact that educational attainment in Quebec has increased, thereby contributing to a decrease in the income gap in the lower part of the distribution. The fiscal environment has also played a role, becoming relatively more redistributive in Quebec over time. For women, the analysis shows that the fiscal regime has always been more redistributive in Quebec and the relative improvement for women in Quebec is largely due to catching-up in terms of the characteristics usually associated with higher incomes, most notably schooling. Yet, in spite of the substantial relative improvement in terms of schooling since the early 80s, one cannot conclude that there has been a corresponding closing of the overall gap in incomes. In fact, the Quebec-ROC gap in income for males in the early 80s was smaller than in 2007-2008 once one controls for differences in the composition of the respective populations in terms of productive characteristics.

As for consumption expenditures, the situation is roughly similar across Canada. Households which are constrained to devote a large share of their income to necessities such as food and clothing are relieved in much the same way by the fiscal regimes in Quebec and elsewhere in Canada. Since Quebecers have to pay more taxes, they have to spend a larger of their disposable income for necessities than elsewhere in Canada.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
ABSTRACT	4
TABLE DES MATIÈRES	5
1. INTRODUCTION	6
2. LA DISTRIBUTION DU REVENU	8
2.1 APPROCHE ET MÉTHODES.....	8
2.2 LES DONNÉES.....	11
2.3 ANALYSE DES RÉSULTATS CHEZ LES HOMMES	13
2.4 ANALYSE DES RÉSULTATS CHEZ LES FEMMES	28
3. LA DISTRIBUTION DE LA CONSOMMATION	40
3.1 APPROCHE ET MÉTHODES.....	40
3.2 DONNÉES	43
3.3 ANALYSE DES RÉSULTATS.....	43
4. CONCLUSION	59
ANNEXE A. MÉTHODOLOGIE DE DÉCOMPOSITION.....	61
ANNEXE B. LISTE DES VARIABLES UTILISÉES	63
BIBLIOGRAPHIE	65

I. INTRODUCTION

Le but premier de cette étude est de documenter les différences dans les distributions du revenu avant ou après impôts et transferts entre le Québec et les autres provinces canadiennes au cours de la période s'échelonnant de 1981 à 2008. L'Ontario et l'ensemble de toutes les provinces autres que le Québec formeront les groupes de comparaison. En portant l'attention sur les distributions, il sera possible de voir dans quelle mesure le régime fiscal québécois diffère du reste du Canada dans sa dimension redistributive et comment cette différence a évolué au cours des trente dernières années.

Par ailleurs, un aspect important de toute étude qui vise à comparer des juridictions devrait être de s'assurer qu'on « compare les comparables ». Les travailleurs québécois et ontariens diffèrent en termes de caractéristiques associées à des revenus plus élevés et il serait potentiellement trompeur de tirer des conclusions qui reposent sur des comparaisons concernant une population plus scolarisée qu'une autre. Cette étude cherchera à décomposer les différences de revenu par rang centile de la distribution de façon à dégager les écarts de revenu nets de ces différences dans les attributs productifs, que ce soit avant ou après impôts et transferts.

Dans un deuxième temps, un exercice similaire sera effectué de manière à comparer l'évolution dans la distribution des parts de revenu avant ou après impôts consacrées aux dépenses en biens essentiels tels que la nourriture, le logement et les vêtements. Deux aspects vont retenir l'attention, le premier étant le degré d'amélioration entre 1982 et 2008 mesuré en terme de la réduction dans les parts de revenu après impôts et transferts consacrés à ces biens essentiels, et le second mesurant l'évolution du degré de dispersion dans la distribution de ces parts, une dispersion plus faible signifiant une plus grande égalité dans la distribution de la consommation de ces biens.

Les principaux résultats en ce qui concerne la distribution du revenu sont les suivants. D'abord, alors que la fiscalité québécoise -- les impôts et transferts -- du début des années 1980 n'était pas vraiment plus redistributive que ce n'était le cas soit en Ontario ou soit dans toutes les provinces canadiennes autres que le Québec combinées (ROC), elle est devenue relativement plus redistributive au cours des vingt-cinq années suivantes, telle que mesurée par la différence dans les écarts de revenu ROC-Québec ou Ontario-Québec avant impôts et transferts avec les écarts mesurés après impôts et transferts. Deuxièmement, le rôle joué par les différences dans la composition des populations qui sont comparées comme facteur explicatif des écarts de revenu s'est considérablement estompé depuis le début des années 1990, surtout pour les femmes. La convergence en termes de scolarité joue un rôle de premier plan dans cette atténuation dans les différences de composition. Pour les hommes, toutefois, il subsiste encore un inquiétant écart dans la partie supérieure de la distribution. Les différences de scolarité supérieure expliquent une grande part des écarts de revenu observés dans les 20 centiles supérieurs, ce qui n'est pas le cas pour les femmes. Enfin, à tout le moins dans le cas des hommes, les écarts de revenu entre le Québec et l'Ontario ou le ROC ne montrent aucun signe qu'ils soient en voie de diminuer, même avec les progrès accomplis en termes de scolarité. Ceci est particulièrement inquiétant, car, au début des années 1980, une grande part des écarts de revenu pouvaient être expliqués par les effets de composition alors que c'est beaucoup moins le cas maintenant pour les hommes et que ce n'est

plus du tout le cas pour les femmes. Ceci suggère en fait que des facteurs plus « structurels » jouent un rôle croissant, ce qui contribue à faire en sorte que la situation relative du Québec ne s'améliore pas.

Du côté de la distribution de la consommation, une première constatation est que toutes les régions du pays ont connu une amélioration similaire lorsque mesurée en termes de réduction de la part du budget consacré soit à la somme de dépenses en logement, nourriture et vêtements, soit à la somme des dépenses en nourriture et vêtements, ou soit aux seules dépenses en nourriture. Par contre, les dépenses incluant celles en logement sont devenues plus inégales depuis le début des années 1980, reflétant ainsi l'hétérogénéité croissante du coût de se loger. Pour les dépenses en biens dont le prix est plus uniforme à travers le pays, soit la nourriture et les vêtements, ou seulement la nourriture, la dispersion dans les parts de revenu consacré à ces éléments a diminué sensiblement au cours de la même période.

Quant à l'impact de la fiscalité sur la consommation, il est intéressant de noter que si l'on utilise le revenu avant impôts et transferts pour calculer les parts de revenu consacré aux dépenses en nourriture, il y a une fraction non négligeable des ménages qui y consacrent tout leur revenu. Du moment qu'on tient compte des impôts et transferts, cette fraction est pratiquement réduite à zéro. Donc, à cet égard, la fiscalité joue le rôle auquel on serait en droit de s'attendre. Par contre, bien que le régime fiscal soit plus redistributif au Québec, il n'y a aucune différence notable entre le Québec et les autres provinces dans la capacité de permettre aux ménages à bas revenu de ne pas être contraints à dépenser une part exagérément grande de leur budget à ce seul élément.

2. LA DISTRIBUTION DU REVENU

Cette section fournit d'abord une description intuitive de la méthodologie utilisée pour comparer les différents groupes (provinces). Suit une description des données utilisées pour enchaîner ensuite avec les résultats.

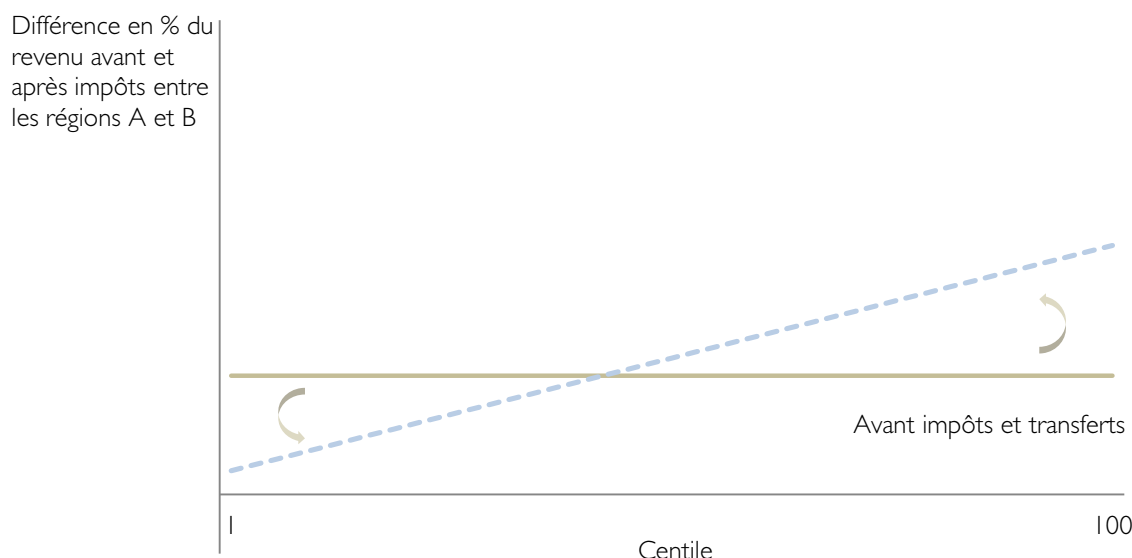
2.1 APPROCHE ET MÉTHODES¹

Les groupes sont définis par rapport à la province de résidence et les écarts de revenu sont définis pour les contribuables québécois situés dans le x^{e} rang centile de la distribution du revenu au Québec pour une année donnée par rapport aux contribuables ontariens ou de toutes les autres provinces canadiennes correspondant au même centile x . Dans le cas de la distribution du revenu total avant impôts et transferts pour les hommes, par exemple, l'approche consiste à prendre la distribution des résidents du Québec et à calculer l'écart de revenu en pourcentage entre Québécois et Ontariens appartenant au même rang centile de leur distribution respective, et ce, pour tous les rangs centiles. Si les économies des deux provinces ne sont différenciées que par un écart de revenu uniforme pour tous les centiles, cet écart sera constant du premier au 100^e centile, ce qui refléterait le fait que la façon dont le revenu avant impôts et transferts est distribué est la même en Ontario qu'au Québec. Par contre, si cet écart se creuse à mesure que l'on se déplace vers le haut de la distribution, cela refléterait le fait que la distribution du revenu est plus inégale dans une province que dans l'autre.

Une première partie de l'exercice consistera à documenter les écarts de revenu par centile entre soit l'Ontario et le Québec ou entre le reste du Canada (ROC) au complet et le Québec, et ce, pour le revenu avant impôts et transferts de même que pour le revenu après impôt incluant les transferts, de façon à voir dans quelle mesure les différences dans les régimes fiscaux changent la répartition à travers les régions. Par exemple, supposons que la distribution du revenu avant impôts et transferts soit la même quelle que soit la province, bien qu'il puisse y avoir des différences de niveau de revenu. Une représentation graphique fictive d'une telle situation correspondrait à la ligne « avant impôts et transferts » de la figure 1.

¹ Une description plus technique est fournie dans l'annexe A.

FIGURE I



Supposons, aux fins de la discussion, que la région A soit celle avec un revenu inférieur comparativement à la région B. La région A est donc uniformément plus « pauvre » que la région B. Toutefois, la région A possède un régime fiscal (transferts et impôts) plus progressif que celui en vigueur dans la région B. Par conséquent, la différence de revenu n'est plus uniforme du moment que l'on tient compte de la fiscalité. Dans ce cas fictif, cela se traduit par une diminution de l'écart de revenu pour les citoyens situé dans le bas de la distribution et un accroissement de l'écart pour ceux situés dans le haut. Bref, on redistribue le revenu des plus riches vers les moins riches de façon plus marquée dans la région A que dans la région B. Si, par contre, les deux régions redistribuent le revenu de façon très similaire, les deux lignes avant et après impôts et transferts seront virtuellement les mêmes. La différence entre les deux lignes reflète le degré de progressivité relative d'une région par rapport à la région de comparaison.

Dans un deuxième temps, les écarts de revenu par rang centile entre le Québec et soit l'Ontario ou le ROC seront décomposés en deux parties : une partie qui peut être expliquée par le fait que les caractéristiques habituelles associées au revenu de travail, par exemple la scolarité et l'âge, peuvent être différentes d'une province à l'autre, et une autre qui reflète des écarts réels entre gens ayant les mêmes attributs. Il est bien connu que les revenus augmentent avec la scolarité et donc une partie de l'écart « brut » entre le Québec et l'Ontario est imputable au fait que les Ontariens sont davantage scolarisés au niveau universitaire que ne le sont les Québécois, surtout pour les plus âgés. Un écart de revenu important dans le haut de la distribution peut donc simplement refléter cet effet de composition et n'avoir rien à voir avec le fait que quelque chose « cloche » au-delà du simple fait que les Québécois sont moins susceptibles de fréquenter l'université. Un rattrapage à ce niveau sera forcément associé à un rétrécissement des écarts de revenu entre les deux provinces.

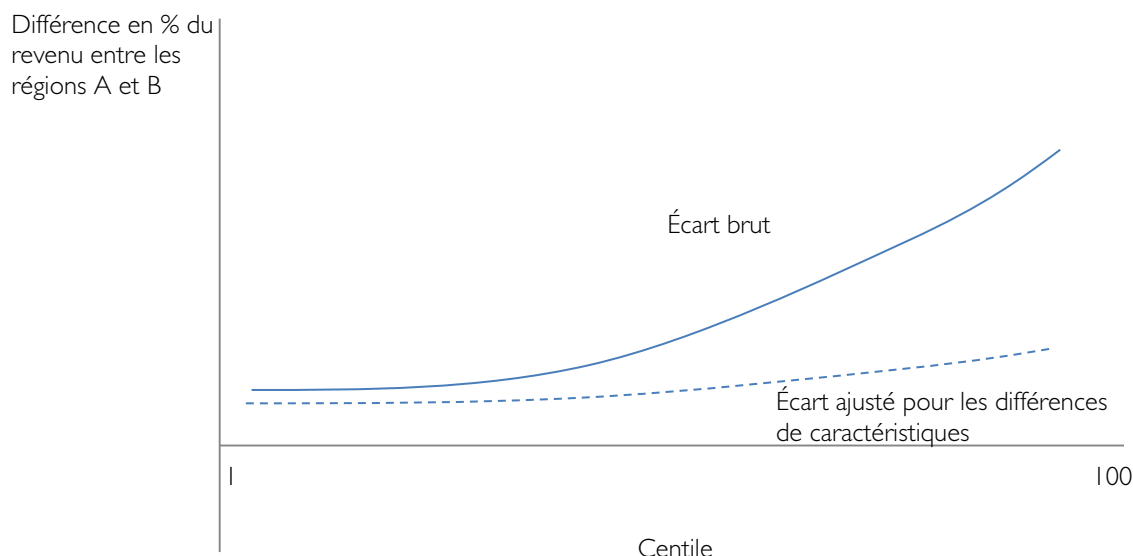
La méthode envisagée pour faire ressortir les différences dans les distributions du revenu et de la consommation consistera à généraliser l'approche utilisée pour décomposer les écarts de salaire entre, par exemple, les femmes et les hommes. La façon la plus répandue d'analyser les écarts entre deux groupes consiste à examiner l'écart moyen et à décomposer cet écart en deux parties: la partie qui provient des différences moyennes dans les caractéristiques observables (scolarité, type d'emploi, âge, etc.), ce qu'on appelle communément les effets de composition et celle, résiduelle, qui est la partie inexpliquée par les différences dans la composition des groupes que l'on veut comparer. Cette partie inexpliquée correspond à ce qu'on appelle les effets de « structure salariale » reflétant le fait que les économies de chaque région transforment les caractéristiques des individus en revenu de façon différente, par exemple en raison de programmes de transferts différents d'une province à l'autre ou bien de différences dans la productivité à travers les régions.

Pour les besoins de la présente étude, cette approche doit être généralisée afin de pouvoir analyser les différences dans n'importe quelle partie de la distribution. Bien qu'il soit sûrement utile de pouvoir analyser les sources des différences moyennes, faire de même pour chaque partie des distributions de revenu des régions analysées nous donnera une image beaucoup plus fine de ce qui distingue le Québec de l'Ontario, par exemple, eu égard à la répartition du revenu, en tenant constante la composition à travers les groupes qui sont comparés.

Aux fins d'illustrations, supposons que les différences de revenu (en pourcentage, avant impôts et transferts) par centile des distributions respectives entre les régions A et B soient telles qu'illustrées dans la figure 2. On peut voir tout de suite que les écarts s'amplifient à mesure que l'on se déplace vers le haut de la distribution. Il est clair d'après ce graphique que le revenu brut est distribué de façon plus inégale dans la région à haut revenu (la région B), les individus à bas revenu dans cette région n'étant pas très éloignés des individus à bas revenu dans la région A. Toutefois, avant de conclure que l'économie de la région B est moins égalitariste de façon « structurelle », il importe de comparer les comparables et donc de corriger la distribution du revenu dans la région A de façon à doter les individus des deux régions des mêmes caractéristiques moyennes que les individus correspondant au même centile dans la région B. On peut voir qu'en procédant à cet ajustement, les écarts de revenu sont beaucoup moins prononcés, surtout dans le haut de la distribution. Les conclusions à tirer de la figure 2 sont d'abord que les individus qui résident dans la région A sont plus pauvres que ceux qui résident dans la région B². Deuxièmement, les écarts entre individus possédant les mêmes attributs, par exemple, la scolarité, ne sont pas aussi importants que ne le suggèrent les écarts non ajustés. Ceci est surtout vrai dans le haut de la distribution où l'on peut voir que la majorité de l'écart brut est dû aux effets de composition. Troisièmement, il subsiste tout de même un écart après l'ajustement visant à standardiser les caractéristiques associées à des revenus plus élevés. Cet écart résiduel représente un effet structurel différenciant les deux régions.

2 Il va de soi que je suppose ici que les conditions économiques (prix des biens et services, du logement, etc.) sont les mêmes dans les deux régions. En général, les comparaisons de revenu ne suffisent pas à définir la « pauvreté » : encore faut-il que le pouvoir d'achat soit le même partout.

FIGURE 2



Le but de la présente étude n'est pas de chercher à comprendre les sources des différences structurelles entre les provinces canadiennes. L'exercice poursuivi est essentiellement descriptif et vise plutôt à voir dans quelle mesure les différences régionales sont dues à des différences dans la composition des populations respectives. Si, par exemple, la ligne pointillée de la figure 2 correspondait à l'axe horizontal (écart ajusté de zéro partout), cela voudrait dire que les écarts de revenu très substantiels entre les deux régions ne résultent pas de différences fondamentales ou structurelles entre les deux économies autres que des effets de composition. Un argumentaire utilisant les écarts bruts pour invoquer le besoin urgent d'intervenir pour « corriger » la situation n'aurait de fondement que si cet argumentaire se limitait à plaider la mise en place de mesures favorisant la scolarisation de sa population, par exemple.

À noter que les différences par rang centile représentées dans les figures ci-dessous sont « lissées » pour atténuer les sauts brusques d'un centile à l'autre. Intuitivement, cette procédure agit de façon un peu analogue à une moyenne mobile : des observations autour du rang centile d'intérêt sont utilisées pour calculer la valeur du revenu correspondant à ce centile, les observations situées plus près du centile recevant une pondération plus forte que celles plus excentriques. Pour le rang centile suivant, donc, certaines des observations utilisées le seront encore, mais leur pondération changera.

2.2 LES DONNÉES

L'analyse des écarts de revenu est effectuée en trois points dans le temps, le début des années 1980, le milieu des années 1990 et les années les plus récentes disponibles pour les enquêtes utilisées, soit 2007 et 2008. De cette façon, il est possible de voir si des tendances se dégagent sur une période de plus de vingt-cinq ans. À noter que l'analyse des différences dans les distributions de revenu total avant et après impôts et transferts sera effectuée séparément pour les femmes et pour

les hommes. Alors que le processus d'intégration au marché du travail pour les hommes n'a pas connu de changement majeur depuis le début des années 1980, hormis le temps plus grand passé aux études, celui pour les femmes a connu des changements importants et agréger les hommes et les femmes risque de masquer des différences importantes. De plus, certaines politiques publiques mises en place au Québec au cours des dernières décennies visaient plus particulièrement les femmes, que l'on pense au programme des « bébés bonus » de la fin des années 1980 ou à celui des garderies subventionnées qui lui a succédé.³ Bien sûr, ces politiques affectaient aussi les hommes. Toutefois, à tout le moins dans le cas du programme des garderies, un des buts avoués était de faciliter la conciliation travail-famille, dont la composante principale touche la participation des femmes au marché du travail.

La liste des variables utilisées dans cette étude est à l'annexe B.

Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) (1981, 1982)

Pour l'analyse portant sur les années 1981 et 1982 combinées, j'utilise les microdonnées de l'enquête sur les finances des consommateurs. Cette enquête était effectuée de façon annuelle de 1982 jusqu'à 1998, après quoi elle fût remplacée par l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. J'utilise le fichier des particuliers âgés de 18 à 60 ans avec ou sans revenu durant l'année civile précédant l'année de l'enquête. Ainsi, l'enquête de 1982 contient de l'information sur les revenus provenant de toutes les sources possibles (travail salarié, travail autonome, paiements de transferts, etc.) gagnés en 1981 ainsi que les caractéristiques individuelles telles que le niveau de scolarité, l'âge, le sexe, l'industrie et le type d'emploi principal durant l'année précédente, la province de résidence, etc.

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) (1996, 1997, 2007, 2008)

Cette enquête annuelle constitue la source la plus détaillée de microdonnées pour les revenus des particuliers provenant de toute source à partir de l'année civile 1998. À noter que les deux enquêtes, l'EFC et l'EDTR, coexistaient de 1993 à 1997. J'aurais donc pu choisir d'utiliser l'EFC pour les années 1996 et 1997, mais pour m'assurer du maximum de comparabilité durant la période récente allant de 1996 à 2008, j'ai opté pour l'EDTR.

Comme une analyse de distribution est d'autant plus fiable que la taille des échantillons utilisés est grande, j'ai fusionné les données de 1981 avec 1982, 1996 avec 1997 et 2007 avec 2008, toujours en utilisant les individus âgés de 18 à 60 ans avec ou sans revenu durant l'année civile précédente.⁴

3 Introduit en 1988, le programme des « bébés bonus » a atteint son apogée de 1992 à 1997 lorsque les subventions accordées allaient de 500 \$ pour un premier enfant jusqu'à 8,000 \$ (versés en paiements trimestriels de 400 \$) pour un troisième enfant. Cette structure d'allocation croissante en fonction du nombre d'enfants dans la famille suggérait clairement une volonté du gouvernement d'influencer les décisions familiales de fécondité et inverser la tendance à la baisse du taux de natalité des années 1980. Le programme des places en garderies subventionnées remplaça le programme des bébés bonus en 1997. Les parents obtenant une place pour leur enfant n'étaient requis de payer que 5 \$ (7 \$ à partir de 2004) par jour par enfant. Ce programme est toujours en vigueur.

4 La taille d'un échantillon n'a pas autant d'importance lorsqu'on se préoccupe de comparer des moyennes, par exemple. Mais ici, il faut se rappeler que l'on compare les revenus correspondant à des centiles. La comparaison sera d'autant plus fiable s'il y a beaucoup d'observations par centile. À noter aussi que

Les variables de revenu utilisées correspondent au revenu total provenant de toute source avant impôts et transferts et après impôts et transferts. À noter qu'afin de faciliter la lecture des graphiques représentant les écarts de revenu par rang centile des distributions respectives, le revenu est transformé en forme logarithmique. Cette transformation permet alors d'interpréter les écarts de revenu en termes de différences en pourcentage.

2.2.1 Traitement des données excentriques

Comme c'est le cas pour n'importe quelles données recueillies par enquête auprès des individus, les erreurs de mesure font en sorte que des données excentriques, si elles ne sont pas éliminées, peuvent influencer sur l'analyse de façon substantielle. Dans le cas du revenu total déclaré par les répondants à l'EFC ou à l'EDTR, que ce soit avant ou après impôts et transferts, des choix doivent être faits tout en prenant soin de ne pas éliminer trop d'observations.

Par souci de constance d'une année à l'autre, j'ai choisi d'éliminer les observations correspondant aux individus ayant un revenu total avant impôt (mais incluant les transferts) de moins de 500 \$ en dollars constants de 1981. Notez que certains répondants déclarent des revenus inférieurs à zéro. Ceci peut survenir dans le cas des travailleurs autonomes. Il y a peu d'observations en deçà de ce seuil, mais elles altèrent l'analyse graphique dans les tout premiers centiles parce qu'elles exhibent une grande variabilité découlant précisément du fait qu'il y a peu d'observations. De toute façon, il faut se rappeler qu'il s'agit d'un revenu annuel et que l'on gagne au total 200 \$ ou 500 \$ dans une année ne change rien au fait qu'on parle de très faibles revenus.

Dans le cas des revenus très élevés et donc situés de l'autre côté de la distribution, de même que dans le cas des grandes pertes dues au travail autonome déficitaire, Statistique Canada biffe le code de la province de résidence de façon à préserver la confidentialité. Par conséquent, les individus correspondant à ces situations sont éliminés de l'analyse.

2.3 ANALYSE DES RÉSULTATS CHEZ LES HOMMES

2.3.1 Écarts de revenu avant et après impôts et transferts

La première série de graphiques décrit les différences de revenu total avant et après impôts entre soit l'ensemble des autres provinces canadiennes (ROC) et le Québec ou entre l'Ontario seulement et le Québec. Les différences sont calculées pour tous les rangs centiles des distributions respectives. Par exemple, la différence de revenu médian avant impôts et transferts (50^e rang centile -- la moitié de l'échantillon a un revenu inférieur à ce chiffre et l'autre moitié a un revenu supérieur) entre l'Ontario et le Québec est donnée par la différence entre le revenu médian en Ontario et le revenu médian au Québec. Par conséquent, un écart positif signifie que le revenu médian est plus élevé en Ontario qu'au Québec et un écart négatif signifie qu'il est plus faible.

l'enquête sur la dynamique du travail et du revenu comporte un volet en coupe transversale dans lequel les échantillons sont indépendants d'une année à l'autre, et un volet longitudinal dans lequel les mêmes individus sont suivis pendant six ans. Pour m'assurer de la représentativité des échantillons, j'utilise les coupes transversales de l'EDTR.

Comme discuté dans la section 2, si la courbe décrivant l'écart entre le Québec et une autre région canadienne est de pente positive, cela signifie que les écarts de revenu sont plus grands dans le haut de la distribution que dans le bas. Dans le cas où l'écart est d'abord négatif pour ensuite devenir positif à mesure qu'on se déplace vers le haut de la distribution, cela indique que la distribution du revenu est plus égalitaire au Québec que dans la région de comparaison. En effet, cela voudrait dire que les Ontariens, par exemple, dans le bas de la distribution, ont un revenu plus faible que les résidents du Québec correspondant aux mêmes rangs centiles alors que ceux dans les rangs centiles supérieurs ont un revenu plus élevé qu'au Québec. À noter que l'analyse des écarts de revenu est effectuée séparément pour les hommes et pour les femmes.

Les figures 3, 4 et 5 décrivent l'évolution des écarts de revenu total pour les hommes, que ce soit avant ou après impôts et transferts, entre 1981-1982 et 2007-2008. Les deux régions utilisées aux fins de comparaisons sont l'Ontario et l'ensemble des autres provinces canadiennes.

FIGURE 3A. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ONTARIO-QUÉBEC PAR CENTILE, HOMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982

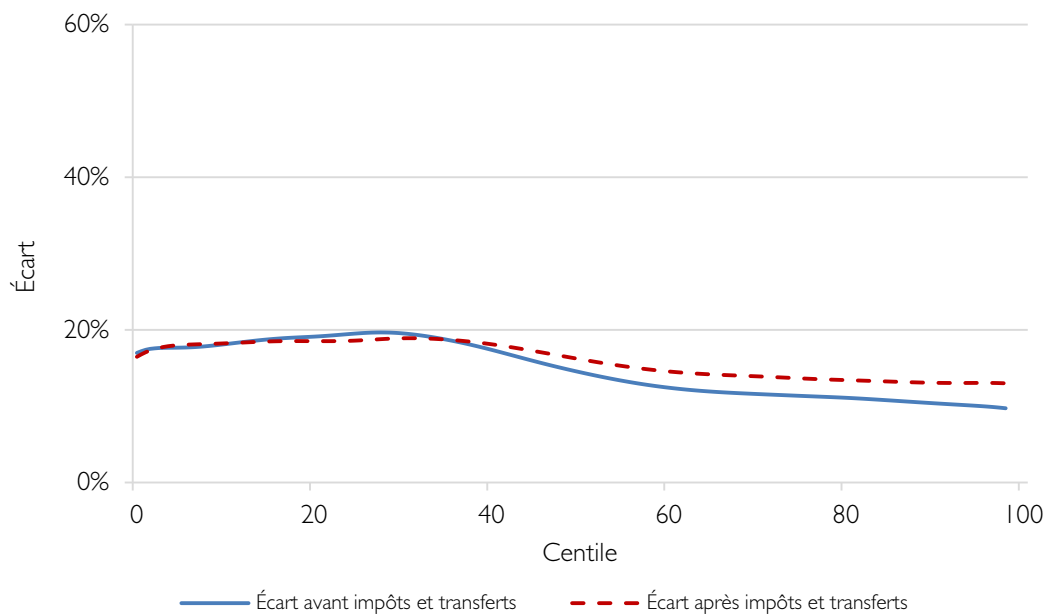
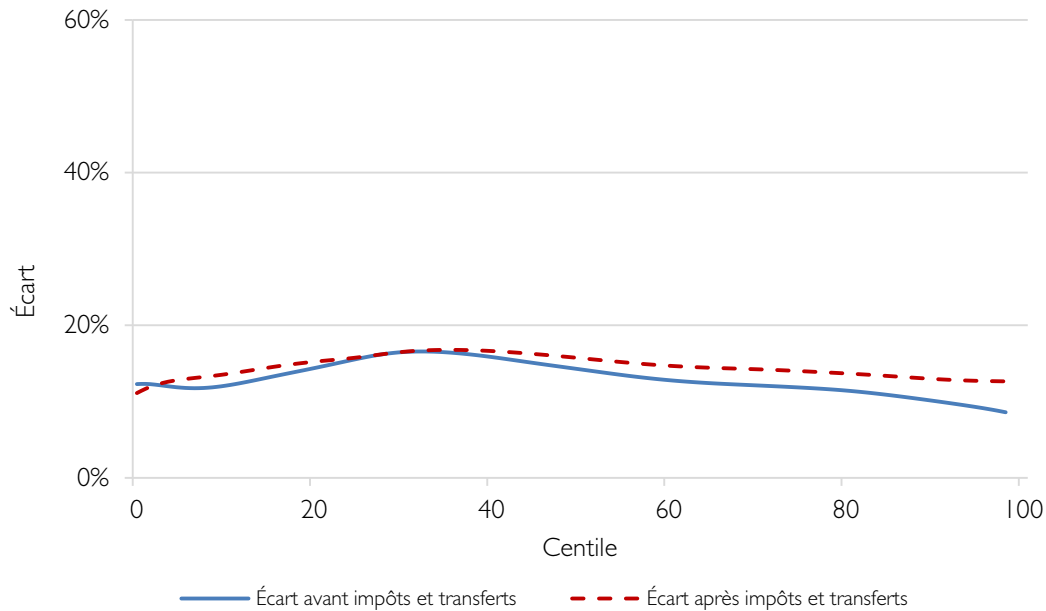


FIGURE 3B. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ROC-QUÉBEC PAR CENTILE, HOMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982



Si l'on examine d'abord la situation au début des années 1980 (Figures 3a-b), on remarque qu'il existe un écart positif tout le long de la distribution, que ce soit avant ou après impôts et transferts et quel que soit le groupe de comparaison. Donc, qu'il s'agisse des résidents de l'Ontario ou du reste du Canada au complet, ces derniers ont des revenus plus élevés qu'au Québec. Il est intéressant de noter que cet écart tend à se rétrécir à mesure qu'on se dirige vers le haut de la distribution alors que les écarts les plus élevés se trouvent en bas de la médiane (rang centile 50). De plus, la fiscalité québécoise ne change que très peu la distribution du revenu en faveur des moins nantis, les seules différences notables se trouvant dans les rangs centiles supérieurs. Toutefois, il faut se rappeler que les revenus dans le haut de la distribution sont par définition relativement élevés, et par conséquent tout écart sur une vaste étendue du haut de la distribution représente des montants d'argent substantiels qui, de toute évidence, ne sont pas redistribués directement aux résidents moins fortunés. Il est tout à fait possible, bien sûr, que ces montants servent à financer les activités gouvernementales comportant un usage plus intensif par les individus à faible revenu, mais il n'y a aucune évidence que le système fiscal québécois du début des années 1980, de lui-même, redistribue le revenu d'une façon plus égalitaire qu'ailleurs au Canada.

FIGURE 4A. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ONTARIO-QUÉBEC PAR CENTILE, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997

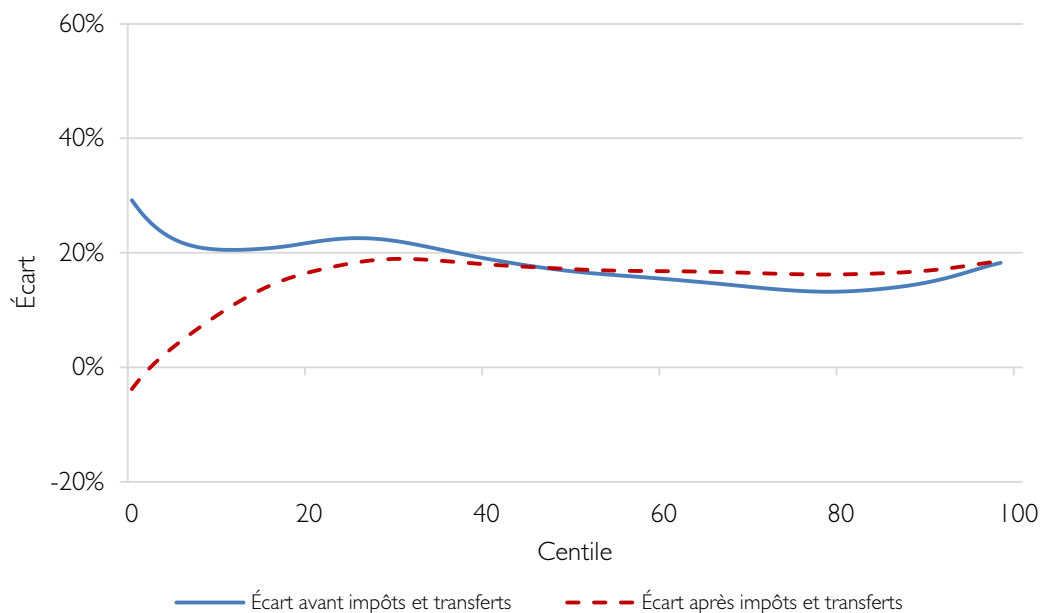
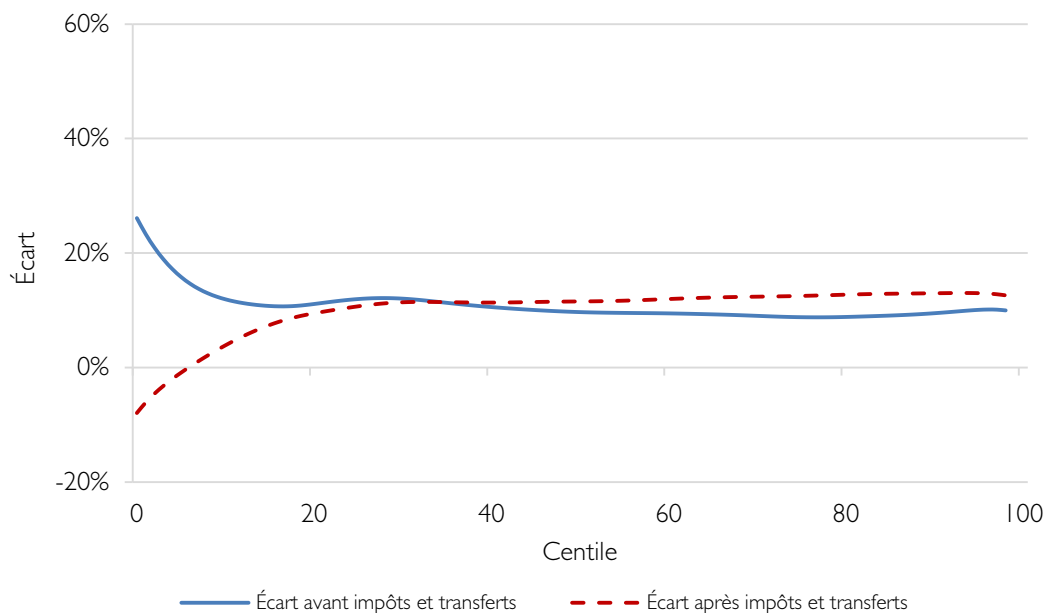


FIGURE 4B. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ROC-QUÉBEC PAR CENTILE, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997



Si l'on examine maintenant la situation quinze ans plus tard (Figures 4a-b), on remarque d'abord que les différences de revenu avant impôts et transferts sont nettement plus grandes dans le bas de la distribution par rapport au début des années 1980. Les écarts sont aussi légèrement plus grands dans la partie supérieure de la distribution, surtout par rapport à l'Ontario. Tout comme au début des années 1980, on remarque aussi que les écarts avant impôts et transferts tendent généralement à diminuer à mesure qu'on se déplace vers la droite, l'exception à cette tendance se situant dans la partie correspondant aux rangs centiles supérieurs à 80. Cela signifie que, tout comme quinze ans plus tôt, la distribution du revenu avant impôts et transferts n'est pas plus égalitaire au Québec qu'ailleurs au Canada : en fait, l'inverse est davantage vrai.

La différence la plus notable par rapport au début des années 1980 concerne l'effet redistributif de la fiscalité québécoise, que ce soit par rapport à l'Ontario ou à toutes les autres provinces. Clairement, les impôts plus élevés payés par les contribuables québécois en haut de la médiane sont redistribués à ceux qui se trouvent dans les 30 ou 40 premiers centiles et l'effet redistributif est d'autant plus marqué qu'on se rapproche du bas de la distribution. De fait, il y a même un léger écart positif pour les tout premiers centiles. Cette redistribution fait en sorte qu'il est permis de conclure que la distribution du revenu après impôts et transferts est plus égalitaire au Québec qu'ailleurs au Canada alors que c'est l'inverse pour la distribution du revenu avant impôts et transferts. À noter toutefois que la très grande majorité des Québécois ont un revenu après impôts et transferts inférieur à ce qu'on retrouve ailleurs au Canada, à tout le moins en Ontario et dans le Canada pris dans son ensemble.⁵ Cette différence atteint près de 20 % en comparant avec l'Ontario.

Les figures 5a-b montrent qu'au fil des ans la distribution du revenu avant impôts et transferts est devenue plus égalitaire au Québec qu'ailleurs au Canada. En effet, qu'on prenne l'Ontario ou le ROC comme groupe de comparaison, les différences de revenu avant impôts et transferts s'accroissent nettement à mesure qu'on se déplace vers le haut de la distribution. Cet égalitarisme plus grand au Québec est accentué par le régime fiscal, comme on peut le voir dans les figures 5a-b lorsqu'on regarde le revenu après impôts et transferts. En gros, il n'y a que peu de différence entre le revenu des Québécois situés dans les 20 premiers centiles et celui ailleurs au Canada, du moment qu'on prend en compte la fiscalité. Par la suite, les écarts s'accroissent considérablement pour dépasser 20 % dans le haut de la distribution. Donc, et c'est encore plus clair ici qu'au milieu des années 1990, il est indéniable que les hommes ailleurs au Canada ont des revenus plus élevés qu'au Québec. En quelque sorte, le Québec, à partir d'une population moins fortunée, choisit de répartir davantage sa richesse par le biais d'impôts plus élevés payés par ceux se situant en gros au-dessus du 60^e centile.

5 On trouverait l'inverse si l'on prenait les provinces maritimes comme région de comparaison: les revenus des hommes au Québec, que ce soit avant ou après impôts et transferts, sont plus grands tout le long de la distribution.

FIGURE 5A. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ONTARIO-QUÉBEC PAR CENTILE, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008

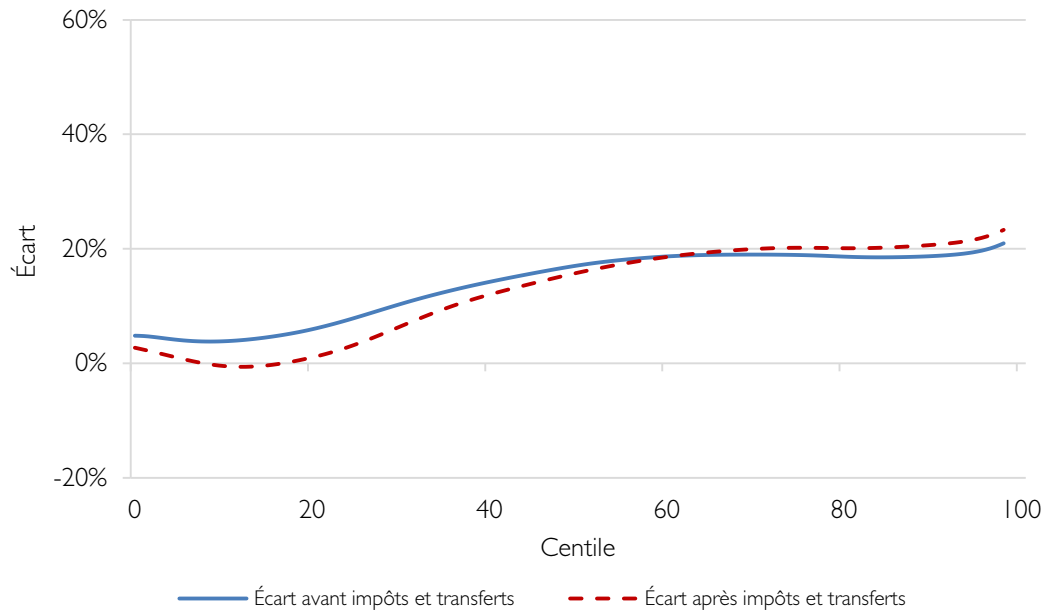
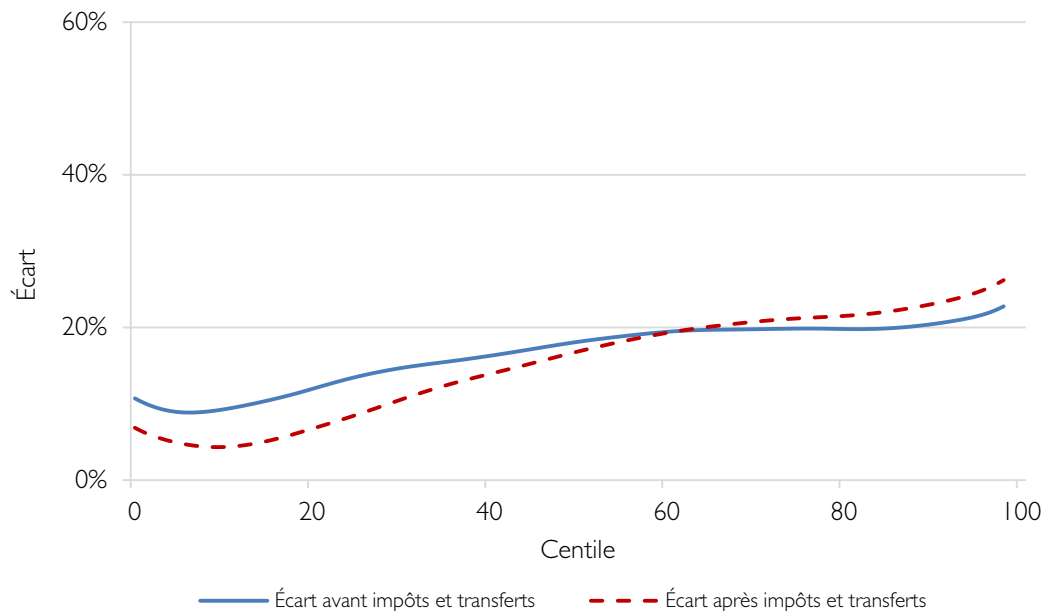


FIGURE 5B. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ROC-QUÉBEC PAR CENTILE, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008



2.3.2 Analyse contrefactuelle

La prochaine étape consiste à établir dans quelle mesure les écarts observés entre le Québec et soit l'Ontario ou toutes les autres provinces canadiennes résultent du simple fait que les populations ne sont pas directement comparables. Il est bien connu que les individus plus scolarisés ont des revenus de travail plus élevés que les moins scolarisés. Dans la mesure où une partie des écarts documentés dans les paragraphes précédents résultent de ces effets de composition, il serait important d'en établir l'importance relative.

FIGURE 6A. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982

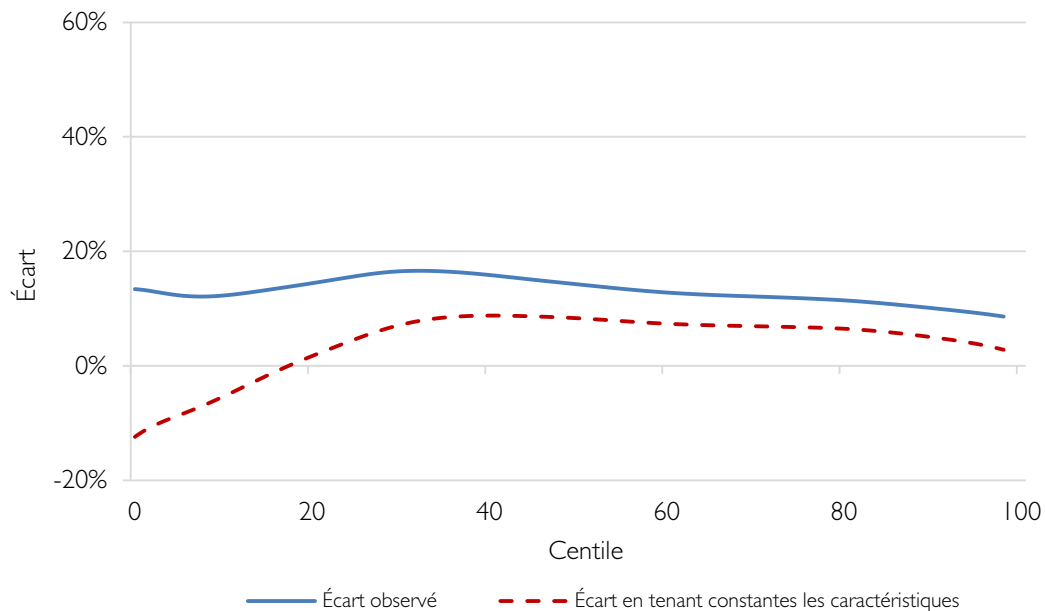
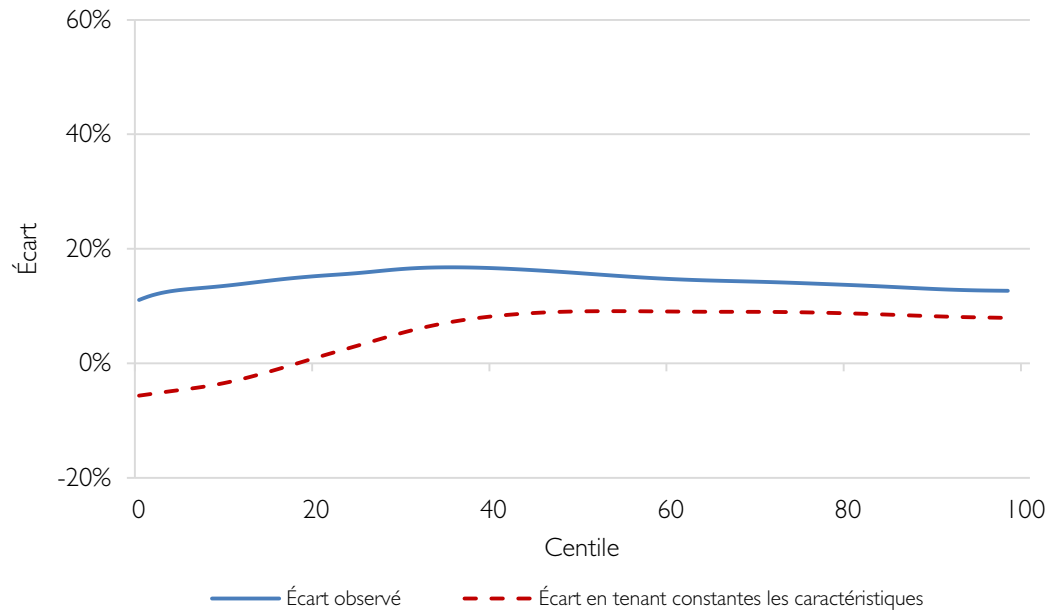


FIGURE 6B. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982



Comme on peut le voir dans les figures 6a-d, il est clair qu'une grande part des écarts de revenu avant ou après impôts et transferts au début des années 1980 résultaient de ces effets de composition. De fait, lorsqu'on ajuste la distribution des caractéristiques observables des membres des deux groupes de comparaison pour qu'elle soit équivalente à la distribution au Québec, les écarts de revenu dans le bas de la distribution sont entièrement expliqués par les différences dans la composition des échantillons québécois vs ailleurs au Canada. Les écarts passent même de positifs à négatifs (c'est-à-dire des revenus plus élevés au Québec) dans les premiers 20 centiles.

FIGURE 6C. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982

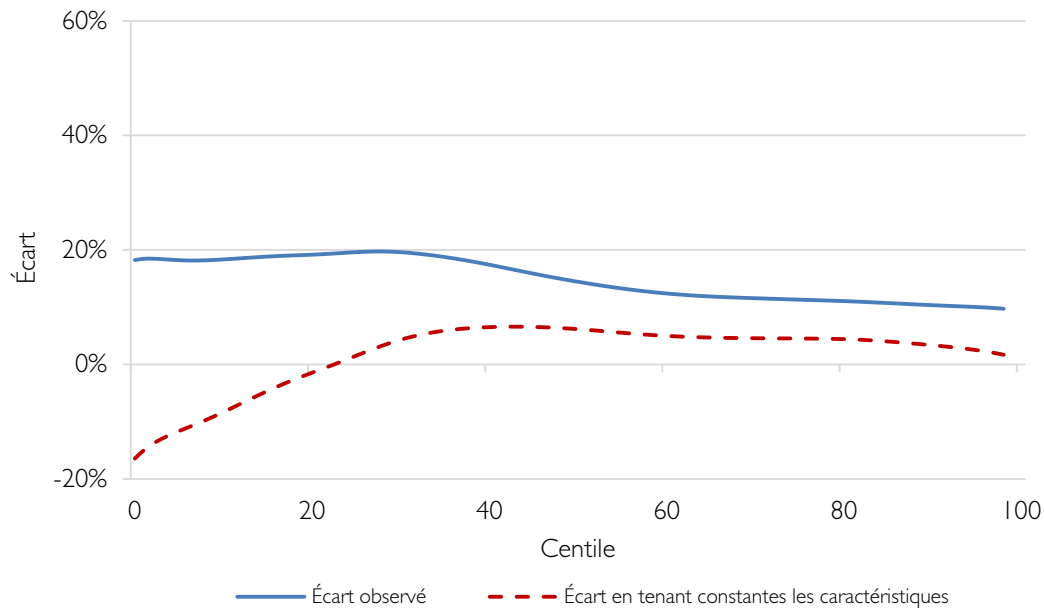
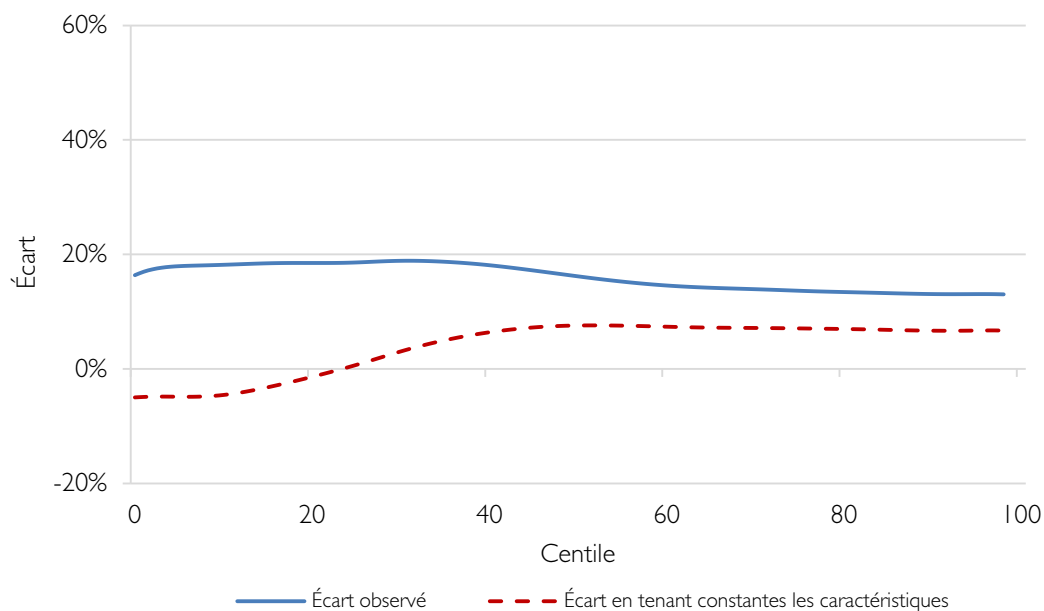


FIGURE 6D. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982



En un sens, cela n'est guère surprenant dans la mesure où plusieurs cohortes de travailleurs québécois plus âgés au début des années 1980, en gros ceux nés avant 1950, n'ont pas eu accès aux mêmes institutions scolaires mises en place lors de la Révolution tranquille que dans le cas des cohortes plus récentes. Le reste du Canada étant nettement plus scolarisé que cela n'est le cas pour ces cohortes, les conséquences sont prévisibles : des revenus plus bas.

Le portrait change considérablement lorsqu'on examine le milieu des années 1990 (Figures 7a-d). Bien qu'une part des revenus avant ou après impôts et transferts puisse encore s'expliquer par les effets de composition, la part de ces effets est de beaucoup inférieure à ce qu'elle était au début des années 1980. De fait, pour une vaste étendue de la distribution, les effets de composition ne jouent aucun rôle. Par contre, il est intéressant de noter que là où il y a encore des différences appréciables dans la composition des échantillons, soit le bas de la distribution, les écarts de revenu entre les Québécois et les résidents des autres provinces s'expliquent presque entièrement par ces différences dans les caractéristiques observables. En fait, lorsqu'on examine les différences entre l'Ontario et le Québec (Figures 7c-d) dans le haut de la distribution, il est intéressant de noter que les effets de composition expliquent aussi une part non négligeable des écarts de revenu. En quelque sorte, l'importance des effets de composition a la forme d'une courbe en U avec la branche de gauche du U étant beaucoup plus marquée que celle correspondant à la droite de la distribution du revenu. À bien des égards comme nous le verrons pour les années 2007-2008, le milieu des années 1990 représente une période de transition. Beaucoup de Québécois peu scolarisés sont encore présents sur le marché du travail en même temps qu'une masse plus importante de plus jeunes davantage scolarisés. Quant aux fortement scolarisés, le Québec tire encore de l'arrière par rapport au reste du Canada.⁶

6 Bien que je formule l'analyse en me concentrant sur la scolarité, il faut se rappeler que les caractéristiques observables incluent plusieurs variables en plus de la scolarité, comme l'industrie et le type d'emploi entre autres. Des analyses de sensibilité dans lesquelles je laisse tomber seulement la variable représentant la scolarité produisent des figures assez similaires à celles discutées ici. C'est un peu la même chose qui se produit si je laisse tomber seulement le type d'emploi. Par contre, l'image change sensiblement si je laisse tomber la scolarité ET le type d'emploi. Quand on sait que la scolarité influence énormément le type d'emploi disponible pour les individus, cela indique donc que l'éducation joue un rôle à plusieurs facettes dans les effets de composition en plus de son rôle « direct ».

FIGURE 7A. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997

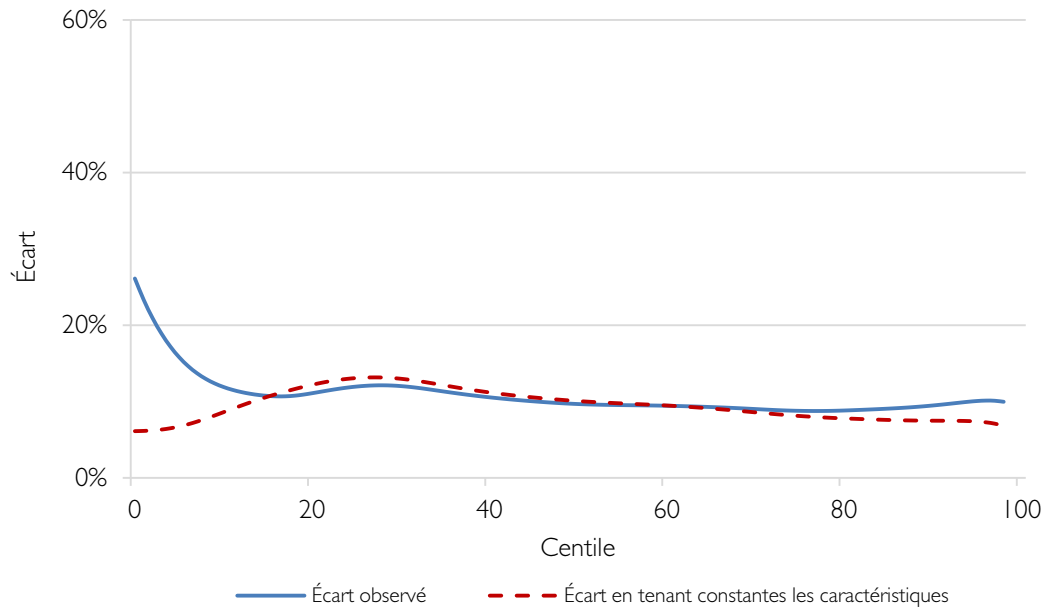


FIGURE 7B. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997

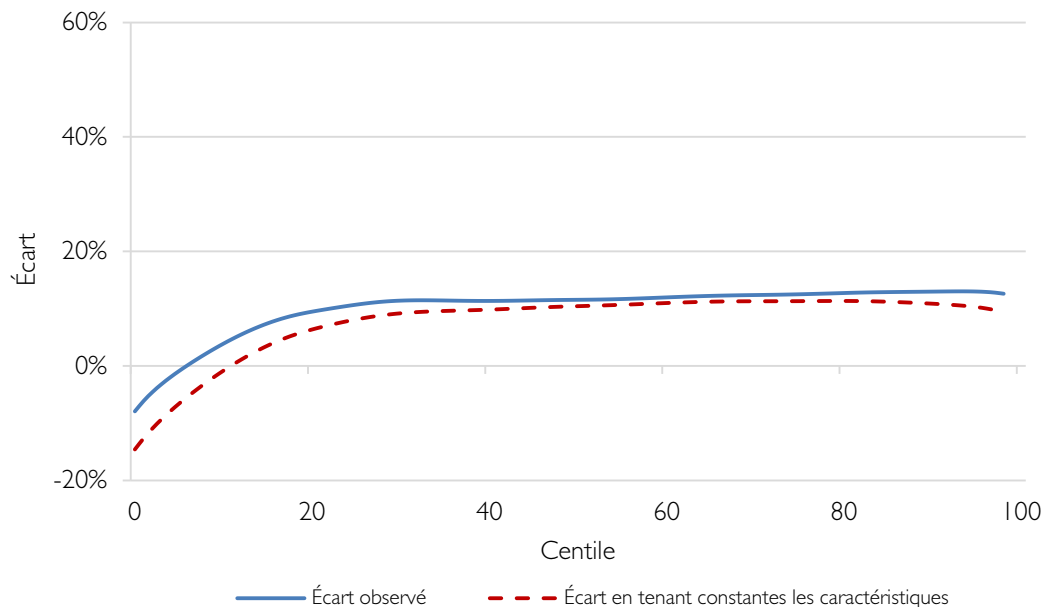


FIGURE 7C. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997

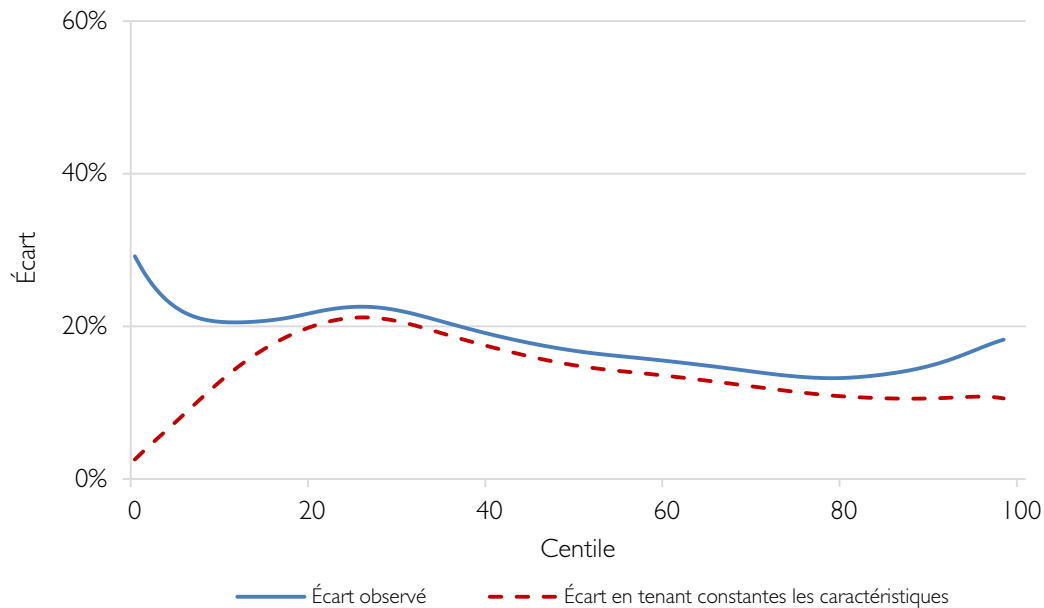
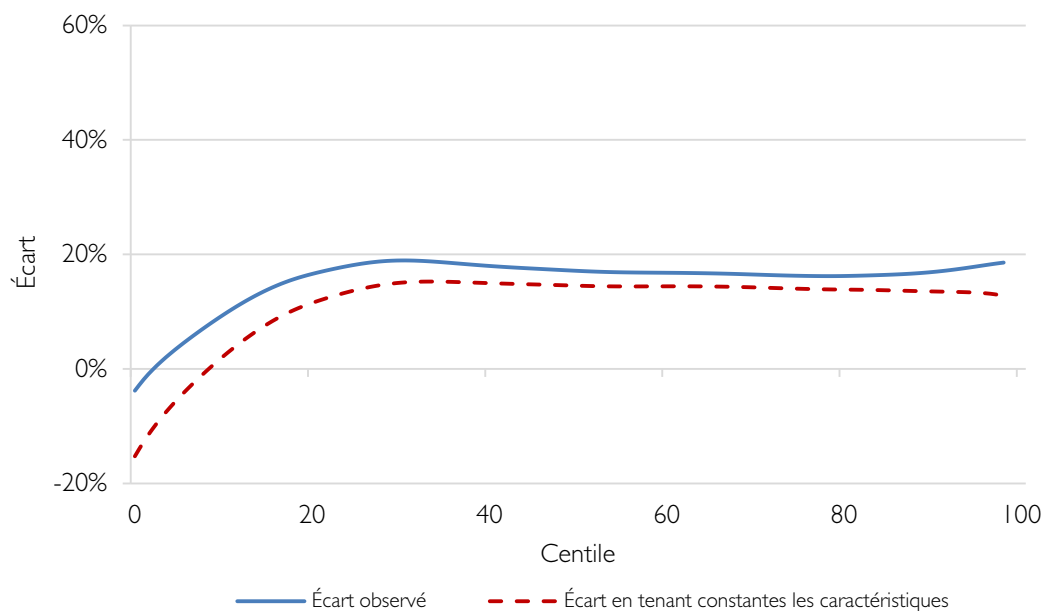


FIGURE 7D. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997



Cette dernière caractérisation est beaucoup plus évidente lorsqu'on compare les écarts observés et contrefactuels en 2007-2008 dans les figures 8a-d. On peut voir clairement que le seul endroit dans la distribution du revenu où les résidents québécois sont « déficitaires » en termes de caractéristiques observables contribuant pour une part substantielle des écarts de revenu est la portion correspondant en gros aux premiers 20 centiles. De fait, la partie de la distribution sous la médiane est caractérisée par un accroissement des écarts de revenu lorsqu'on ajuste pour standardiser les distributions des attributs individuels, ce qui indique en fait que les Québécois ont davantage d'attributs associés à un revenu supérieur dans le bas de la distribution comparativement aux Ontariens ou au reste du Canada dans son ensemble.

FIGURE 8A. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008

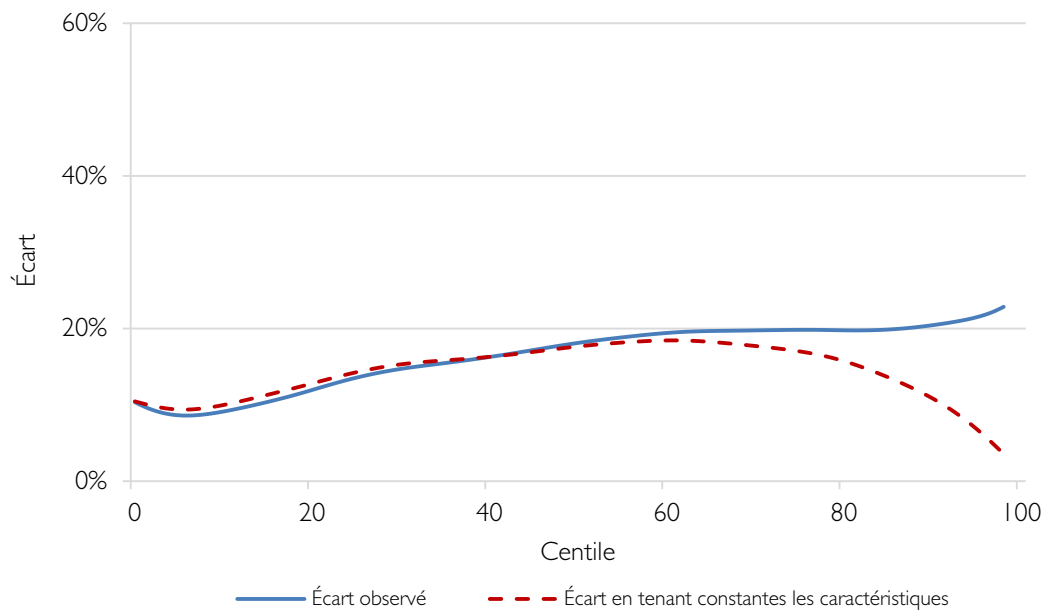
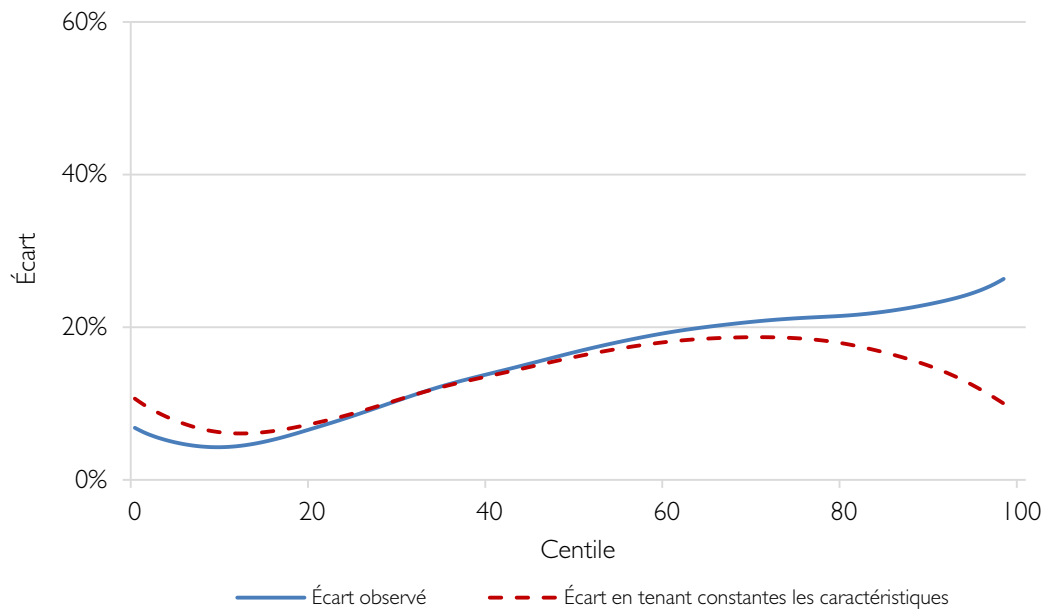


FIGURE 8B. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008



En résumé, il semble que les effets de composition dans le bas de la distribution, si importants au début des années 1980 comme facteur explicatif des écarts de revenu favorisant les résidents des autres régions au Canada, se sont complètement estompés au fil du temps. Ce qui implique que les écarts observés en 2007-2008 sont très faibles et ne changent pas beaucoup lorsqu'ajustés, sinon qu'ils s'accroissent au lieu de diminuer. Par ailleurs, la contribution des effets de composition dans le haut de la distribution s'est manifestement accrue depuis le début des années 1980. De plus, les figures 8a-d indiquent que les revenus au Québec en 2007-2008, que ce soit avant ou après impôts et transferts, sont inférieurs aux revenus en Ontario ou dans l'ensemble des autres provinces canadiennes, lorsqu'ajustés pour tenir compte des effets de composition, et ce, sur toute l'étendue de la distribution.

FIGURE 8C. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008

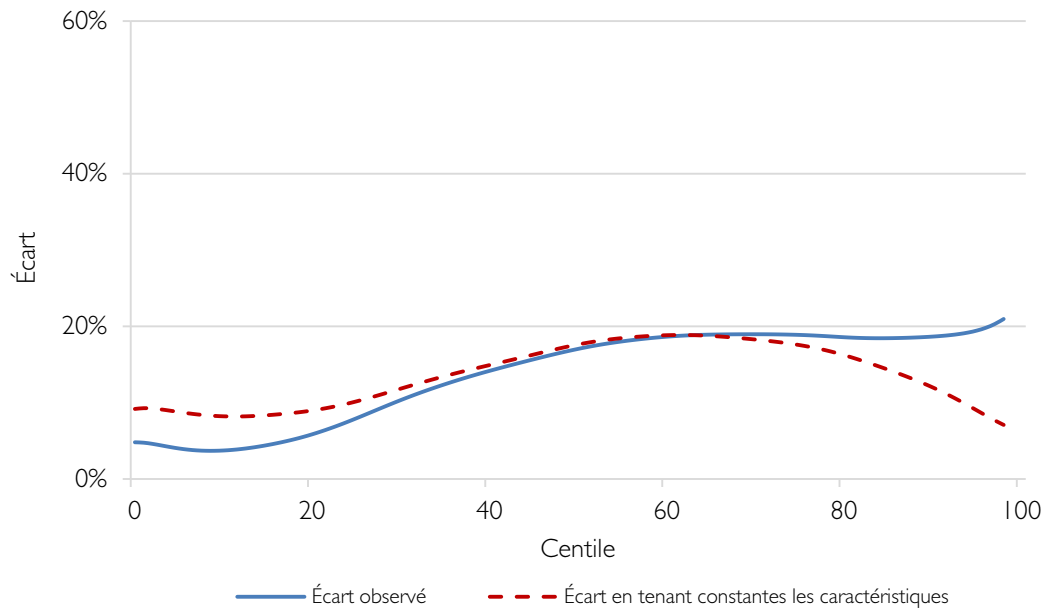
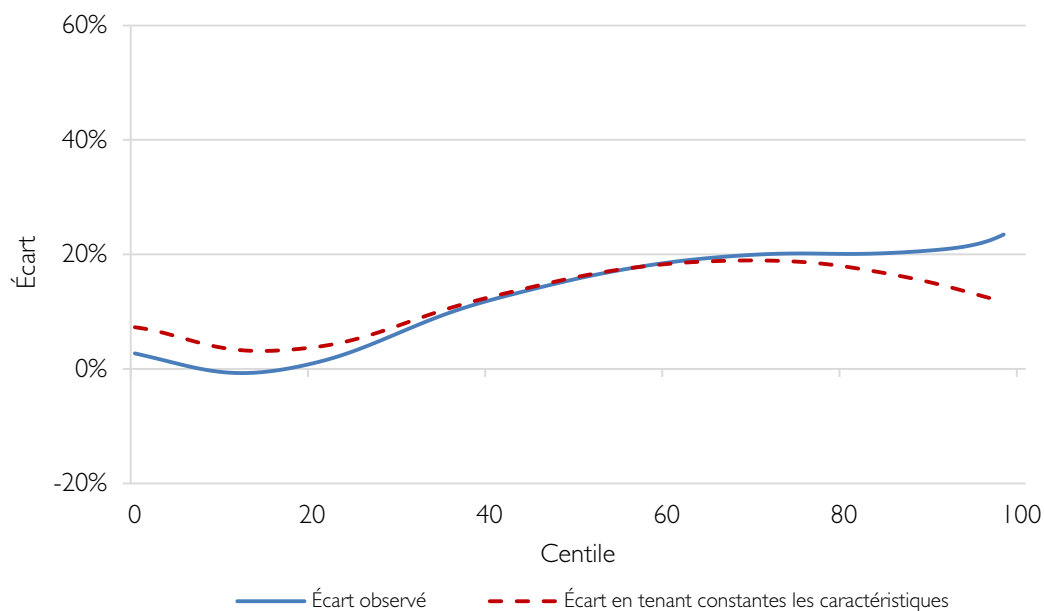


FIGURE 8D. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, HOMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008



2.4 ANALYSE DES RÉSULTATS CHEZ LES FEMMES

2.4.1 Écarts de revenu avant et après impôts et transferts

De façon analogue à ce qu'on observe dans le cas des hommes, les écarts de revenu avant impôts et transferts pour les femmes au début des années 1980 ont tendance à décroître à mesure qu'on se déplace vers le haut de la distribution (Figures 9a-b). Cela implique donc que, tout comme pour les hommes, les inégalités de revenu avant impôts et transferts étaient plus élevées au Québec qu'en Ontario ou que dans les toutes les autres provinces canadiennes prises ensemble. Toutefois, contrairement aux hommes, les différences dans la fiscalité ont un impact marqué sur la distribution du revenu. En effet, les écarts de revenus après impôts et transferts sont négatifs dans les premiers 20 centiles et pour devenir positifs et plus grands que les écarts avant impôts et transferts à partir du 40^e centile environ, rendant ainsi la distribution du revenu après redistribution plus égalitaire au Québec qu'ailleurs.

FIGURE 9A. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ONTARIO-QUÉBEC PAR CENTILE, FEMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982

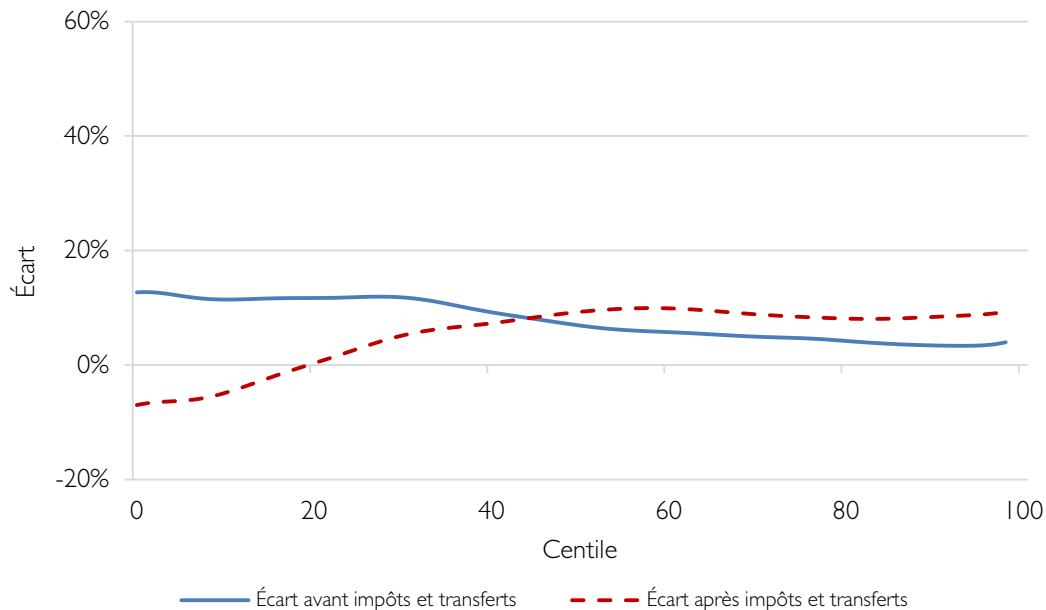
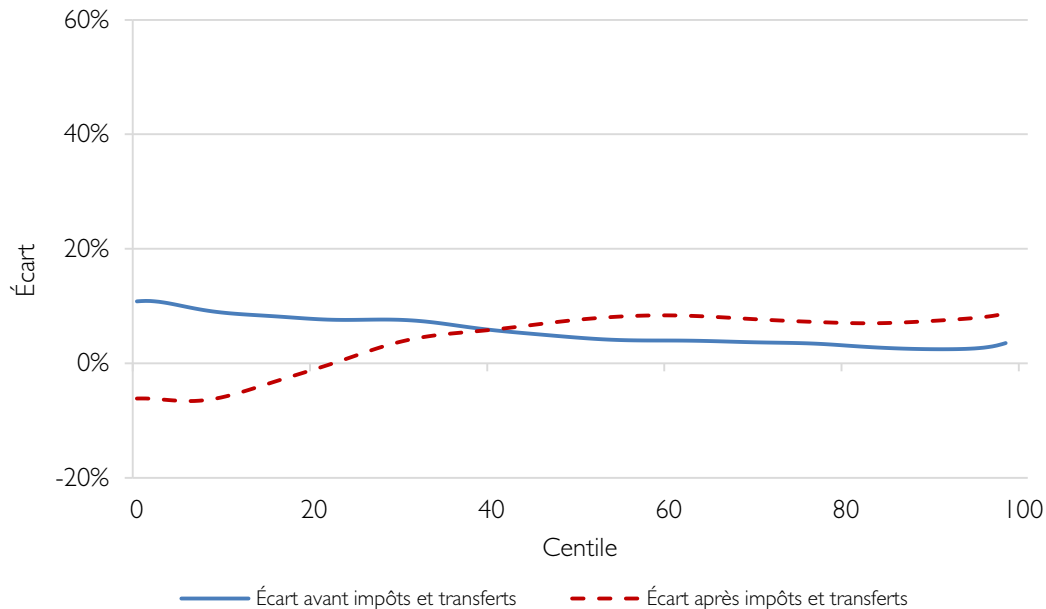


FIGURE 9B. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ROC-QUÉBEC PAR CENTILE, FEMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982



Par contre, le milieu des années 1990 semble être associé à une réduction de l'impact relativement plus fort de la fiscalité au Québec par rapport au début des années 1980. Les figures 10a-b montrent clairement qu'il n'y a guère de différence majeure entre les écarts avant ou après impôts et transferts, bien que le Québec continue de redistribuer davantage qu'ailleurs au Canada. On remarquera que c'est maintenant autour du 60^e centile que les deux courbes se croisent, indiquant qu'en termes relatifs, le régime fiscal québécois favorise davantage de femmes que ce n'est le cas en Ontario ou dans les provinces canadiennes dans leur ensemble.⁷

⁷ Il faut être prudent ici et rappeler que des écarts plus faibles après impôts et transferts ne signifient pas que toutes les femmes au Québec en deçà du 60^e centile reçoivent des transferts nets : cela signifie simplement que relativement à l'Ontario, elles sont plus favorisées par le régime fiscal.

FIGURE I0A. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ONTARIO-QUÉBEC PAR CENTILE, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997

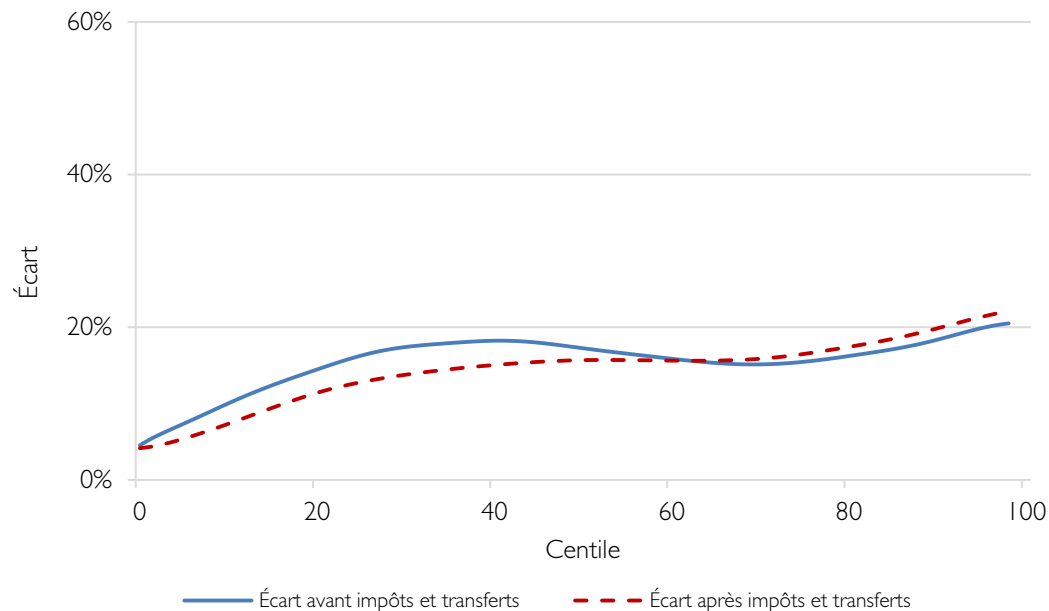
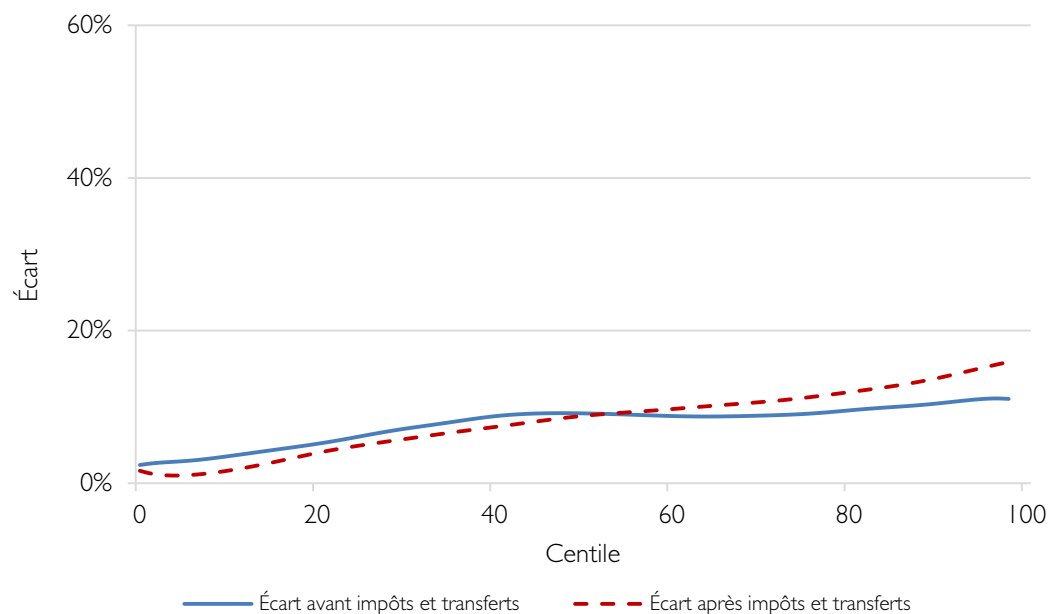


FIGURE I0B. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ROC-QUÉBEC PAR CENTILE, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997



Cette tendance à une plus forte redistribution au profit des femmes au Québec est encore plus évidente lorsqu'on examine les différences entre écarts avant impôts et transferts et ceux après en 2007-2008 (Figures 11a-b). Ici, ce sont les femmes en deçà du 80^e centile qui sont favorisées relativement à l'Ontario ou à toutes les autres provinces. Seules les femmes des 20 derniers centiles voient leurs écarts relatifs augmenter du moment qu'on tient compte de la fiscalité.

FIGURE 11A. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ONTARIO-QUÉBEC PAR CENTILE, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008

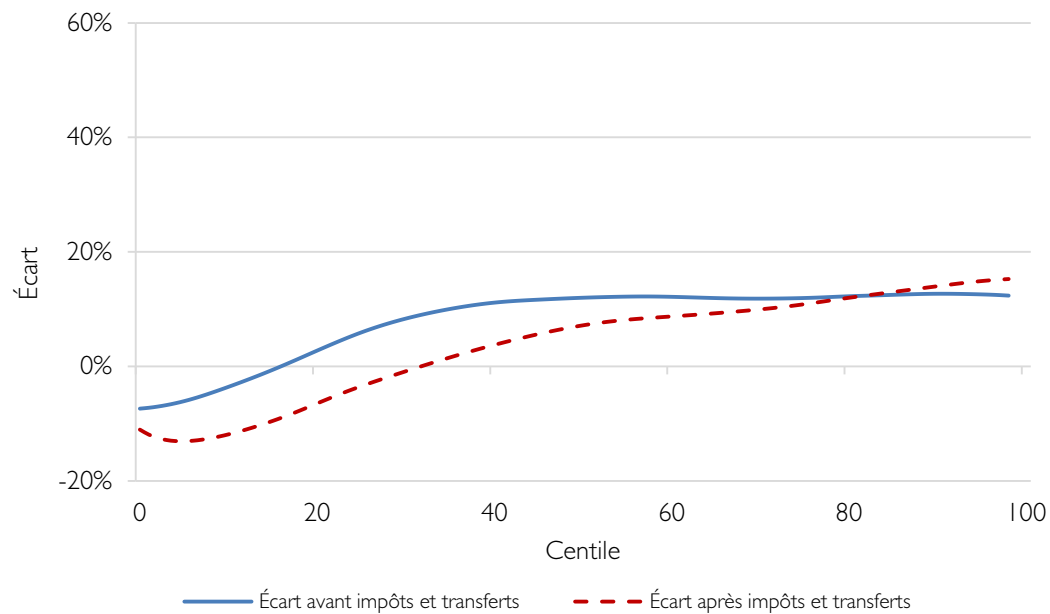
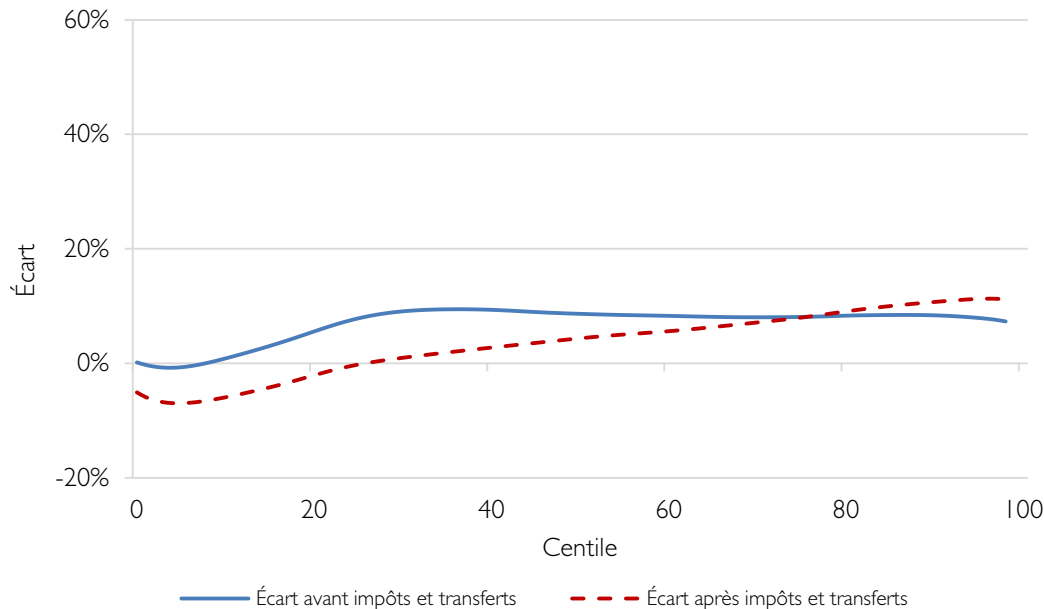


FIGURE I I B. ÉCARTS DE REVENU TOTAL ROC-QUÉBEC PAR CENTILE, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008



Il est donc assez clair que la fiscalité québécoise est devenue plus égalitariste au fil des ans par rapport au reste du pays, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes.

2.4.2 Analyse contrefactuelle

Si l'on examine maintenant les figures 12a-d, on remarque tout de suite que si les effets de la composition étaient importants pour les hommes au début des années 1980, ils le sont tout autant pour les femmes. La grande différence avec les hommes est qu'ici les effets de composition expliquent complètement les écarts de revenu pour les femmes. De fait, les écarts ajustés pour tenir compte des différences dans la composition des échantillons sont maintenant au profit des femmes québécoises sur une vaste étendue de la distribution. Autre chose qu'il est intéressant de noter lorsqu'on examine les figures 12a et 12c pour le revenu avant impôts et transferts est que la plus grande inégalité apparente dans la distribution du revenu au Québec pour les femmes est due entièrement aux effets de composition. Du moment qu'on ajuste la distribution des caractéristiques des femmes à l'extérieur du Québec de façon à ce qu'elle soit similaire à la distribution des caractéristiques au Québec, la pente de la courbe décrivant les écarts passe de négative à positive.

FIGURE 12A. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982

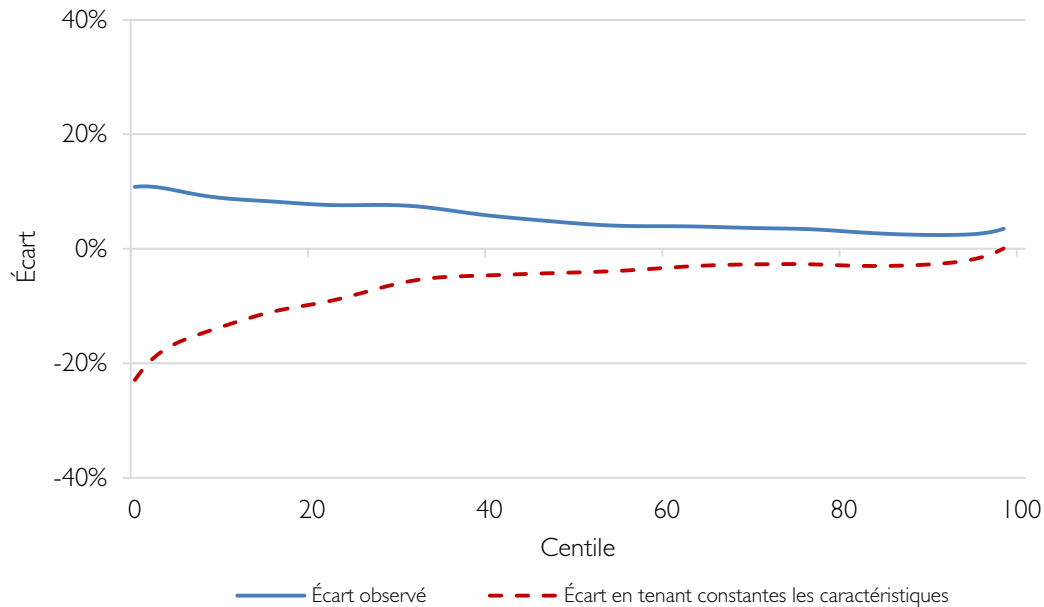


FIGURE 12B. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982

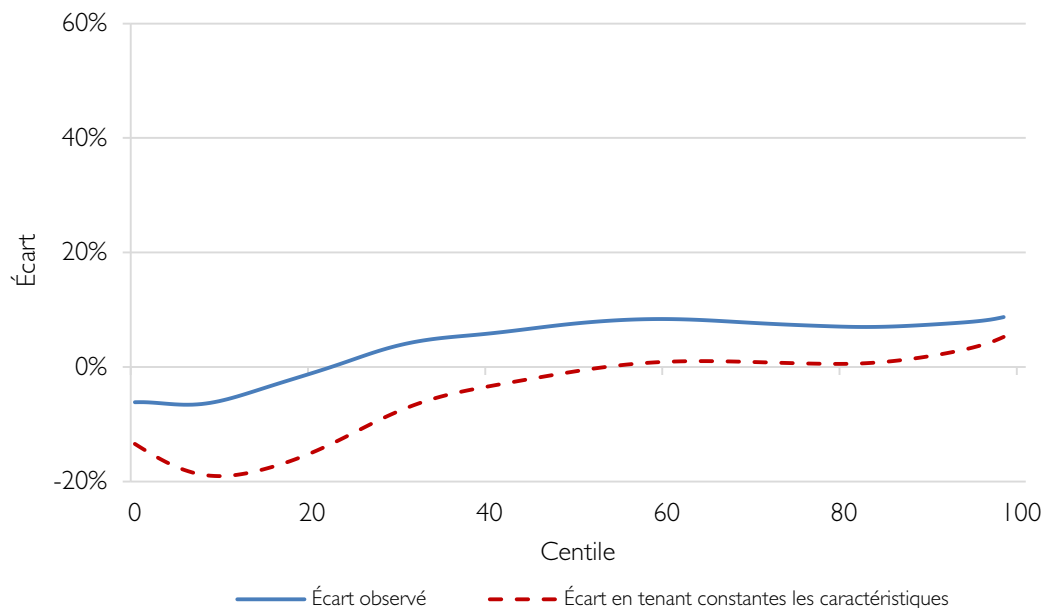


FIGURE I2C. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982

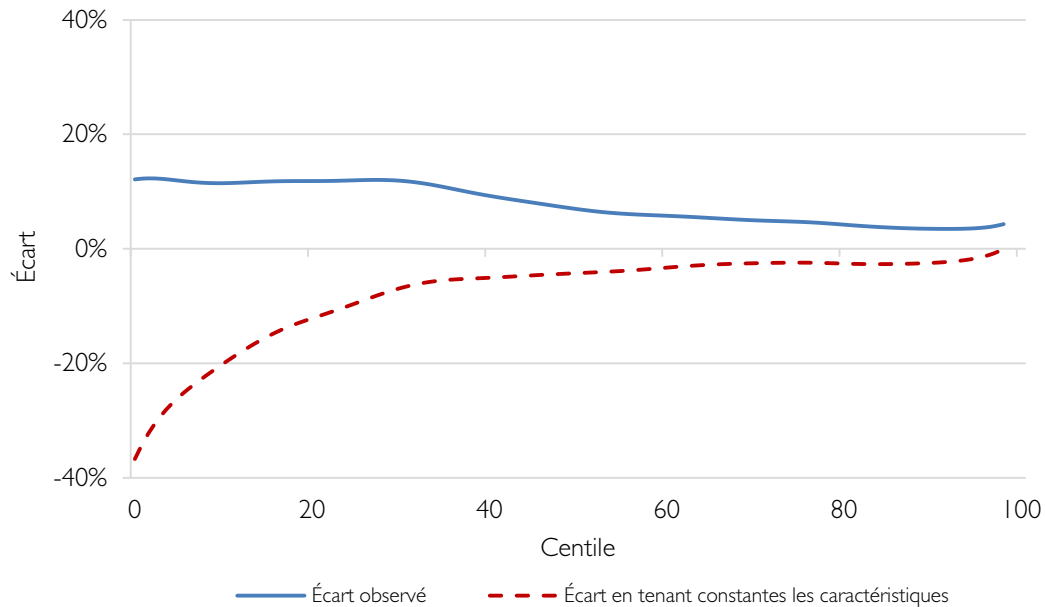
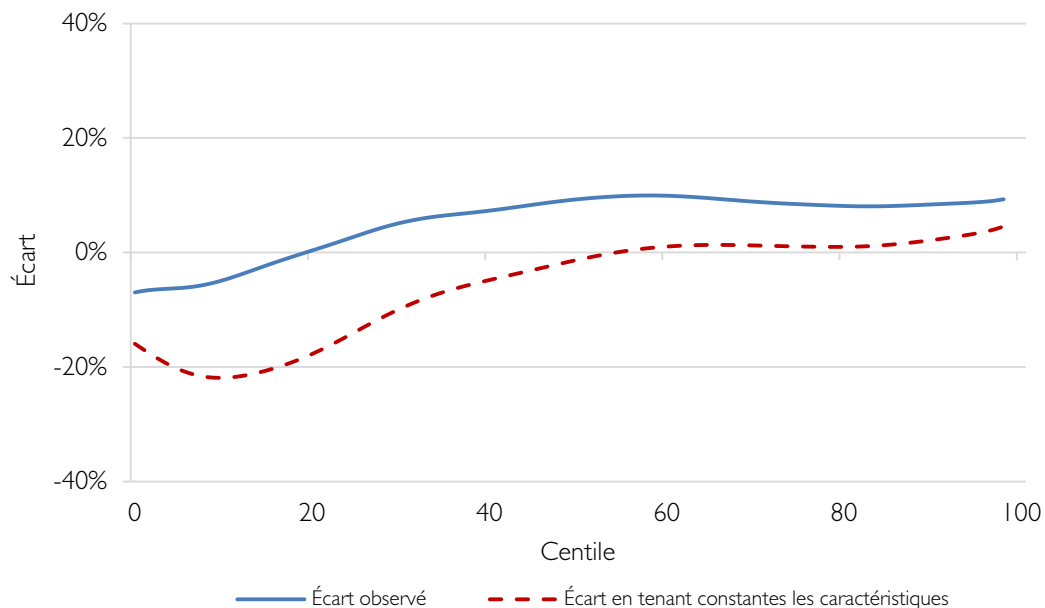


FIGURE I2D. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur les finances des consommateurs 1981-1982



Les figures 13a-d et 14a-d montrent à quel point les femmes au Québec ont fait des progrès substantiels en termes de caractéristiques telles que la scolarité depuis le début des années 1980. L'impression générale qui se dégage des deux ensembles de figures est que la distribution des caractéristiques associées à des différences de revenu est sensiblement la même au Québec qu'ailleurs au Canada, surtout pour les années 2007-2008, ce qui marque une différence notable avec la conclusion à laquelle on en arrive dans le cas des hommes dans le haut de la distribution du revenu. Étant donné les différences dans le taux de fréquentation à l'université favorisant maintenant les femmes, il y a tout lieu de croire que cette tendance lourde dans les différences entre les hommes et les femmes dans les écarts de revenu du côté droit de la distribution ne s'estompera pas.

FIGURE 13A. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997

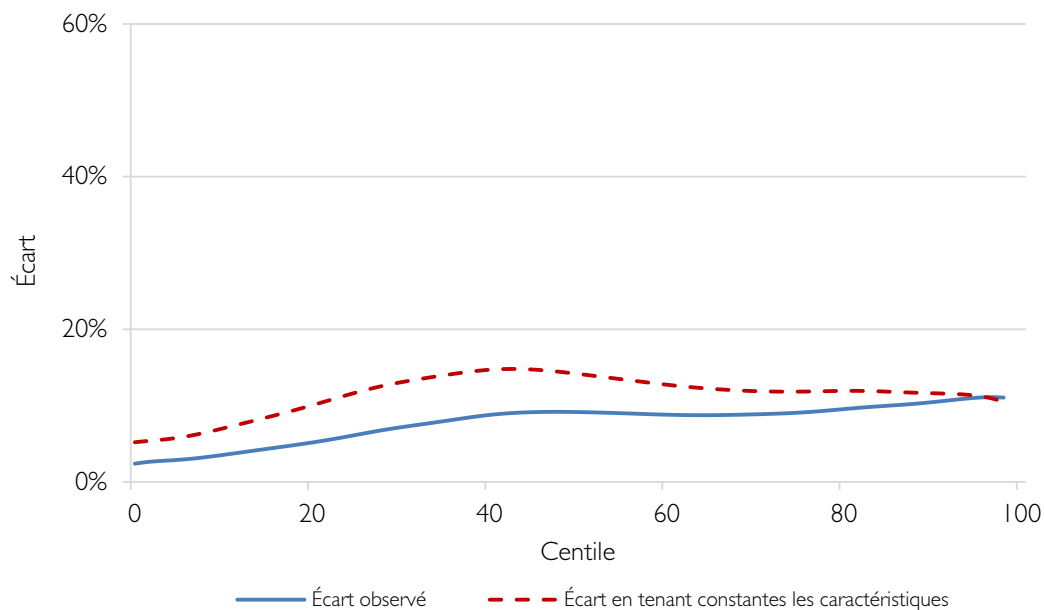


FIGURE I3B. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997

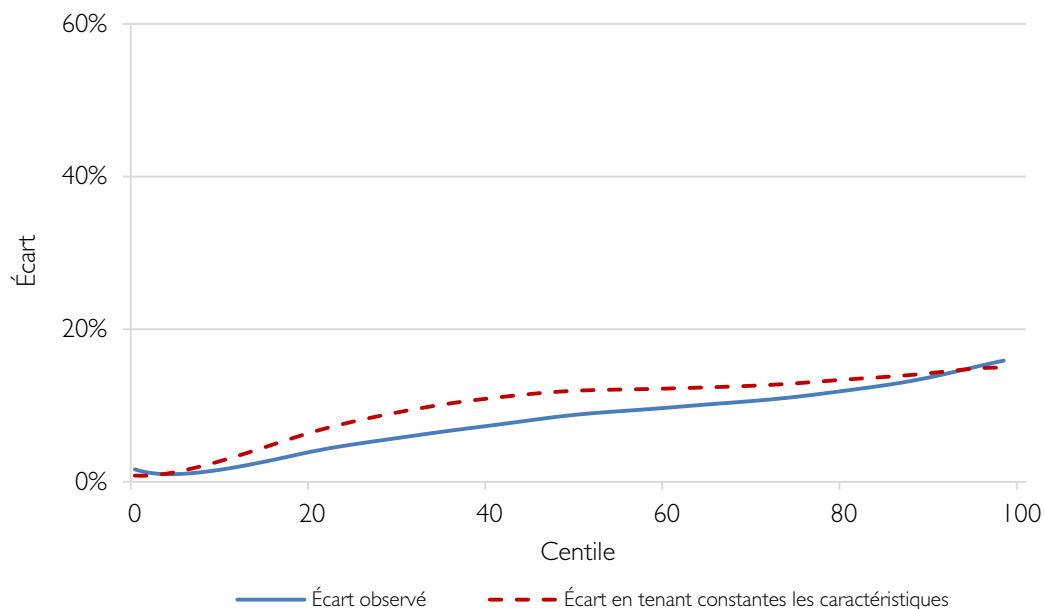


FIGURE I3C. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997

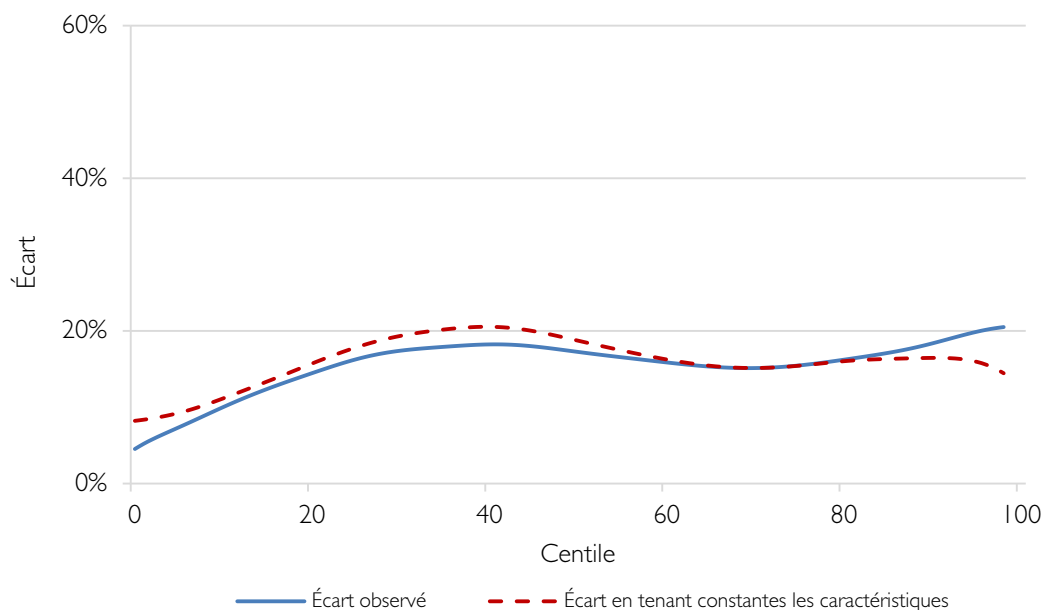


FIGURE I3D. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 1996-1997

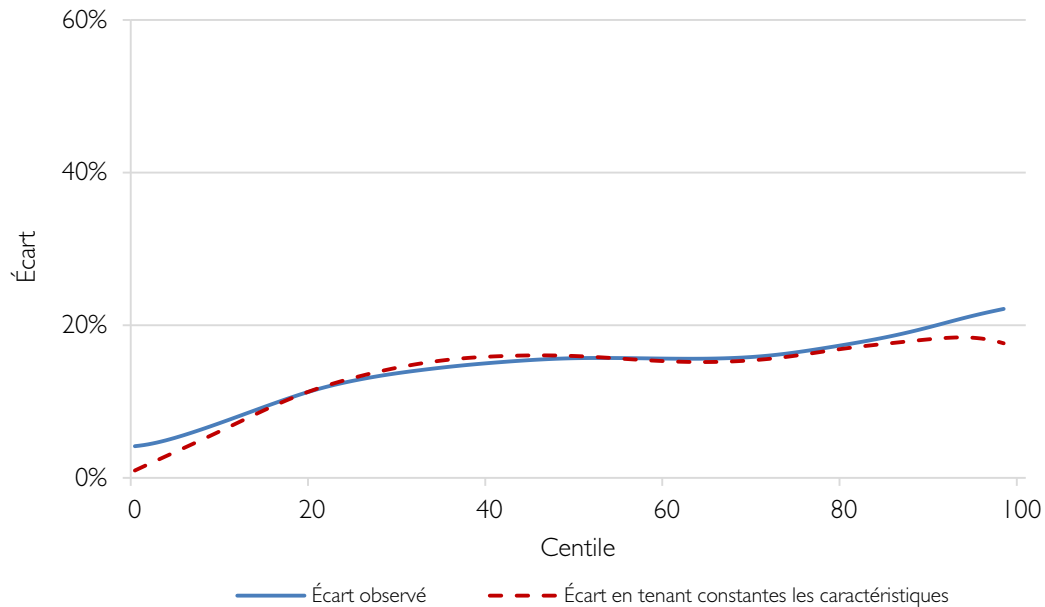


FIGURE I4A. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008

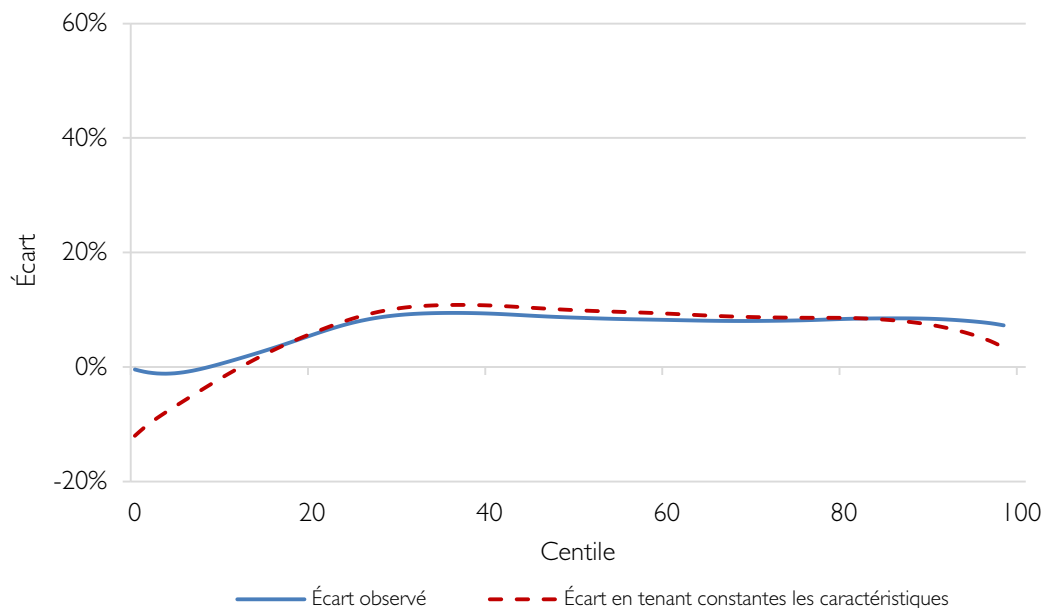


FIGURE I4B. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ROC-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008

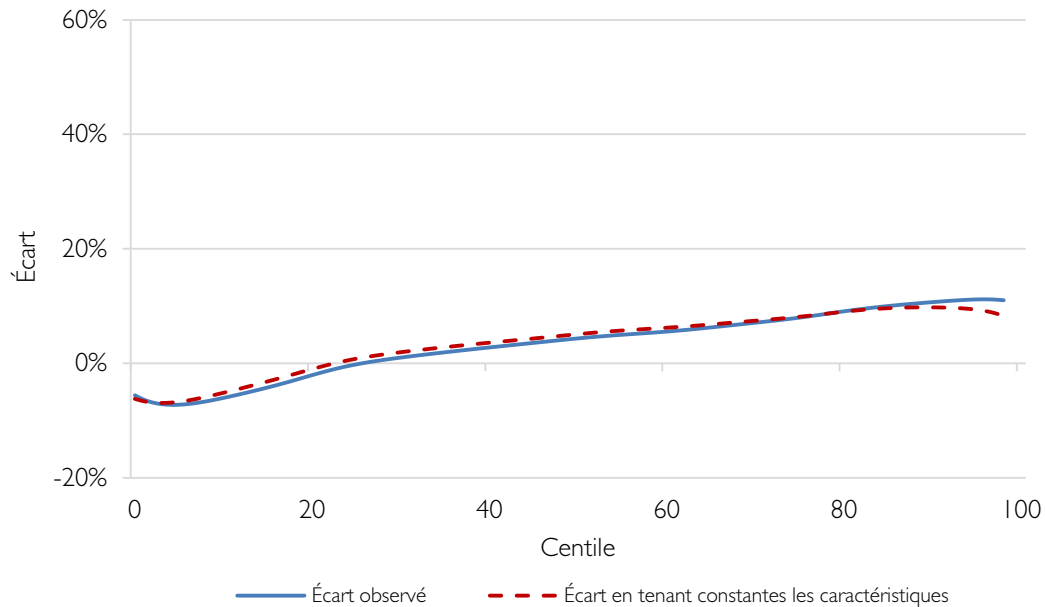


FIGURE I4C. ÉCART DE REVENU TOTAL AVANT IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008

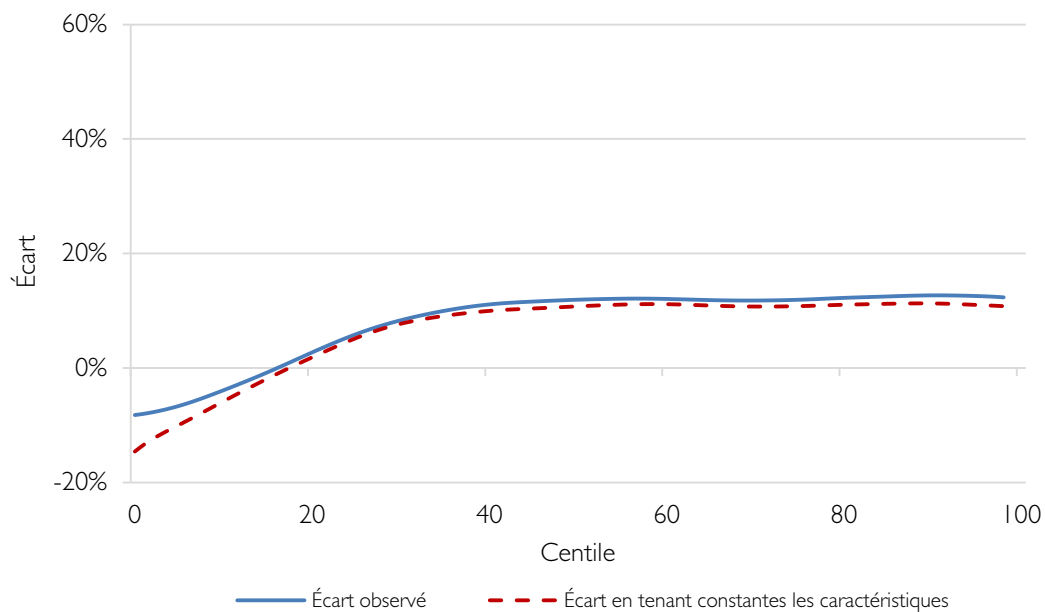
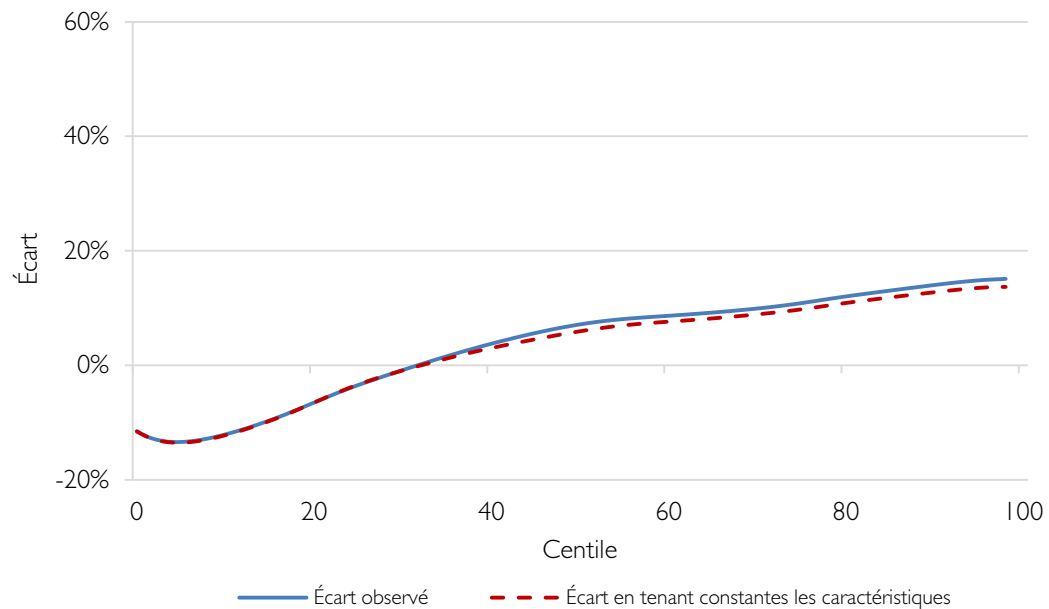


FIGURE I4D. ÉCART DE REVENU TOTAL APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS ONTARIO-QUÉBEC, FEMMES

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007-2008



3. LA DISTRIBUTION DE LA CONSOMMATION

3.1 APPROCHE ET MÉTHODES

Ultimement, les différences de niveaux de vie se reflètent dans des différences dans les parts du budget consacrées à différents items de consommation. L'approche ici sera un peu différente que pour le revenu. Examiner les différences dans les distributions des dépenses de consommation n'a guère de sens en l'absence d'un point de référence : les gens plus riches dépensent plus que les gens moins fortunés et il n'est pas clair comment interpréter des différences par rang centile comme dans le cas du revenu. Je vais donc porter mon attention à la part du revenu total après impôts et transferts des ménages (ou des familles pour les enquêtes de 1982 et 1984) consacrée à différents éléments de consommation, plus particulièrement les dépenses combinées en vêtements, nourriture et logement, de même que les dépenses combinées en nourriture et en vêtements, et enfin seulement les dépenses en nourriture. Les ménages davantage contraints seront représentés par des parts de budget plus près de 1 (c.-à-d. 100 % du budget) alors que ceux qui le sont moins auront des parts de budget s'approchant davantage de zéro. Les différences entre provinces nous donneront une idée de la position relative des ménages québécois.

FIGURE 15A.

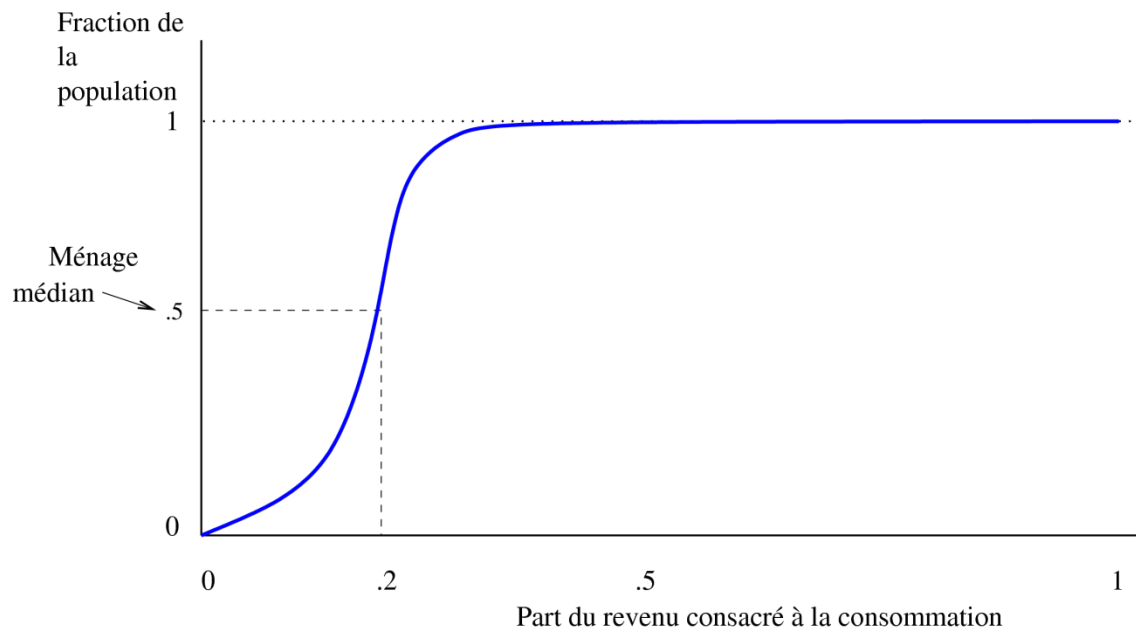
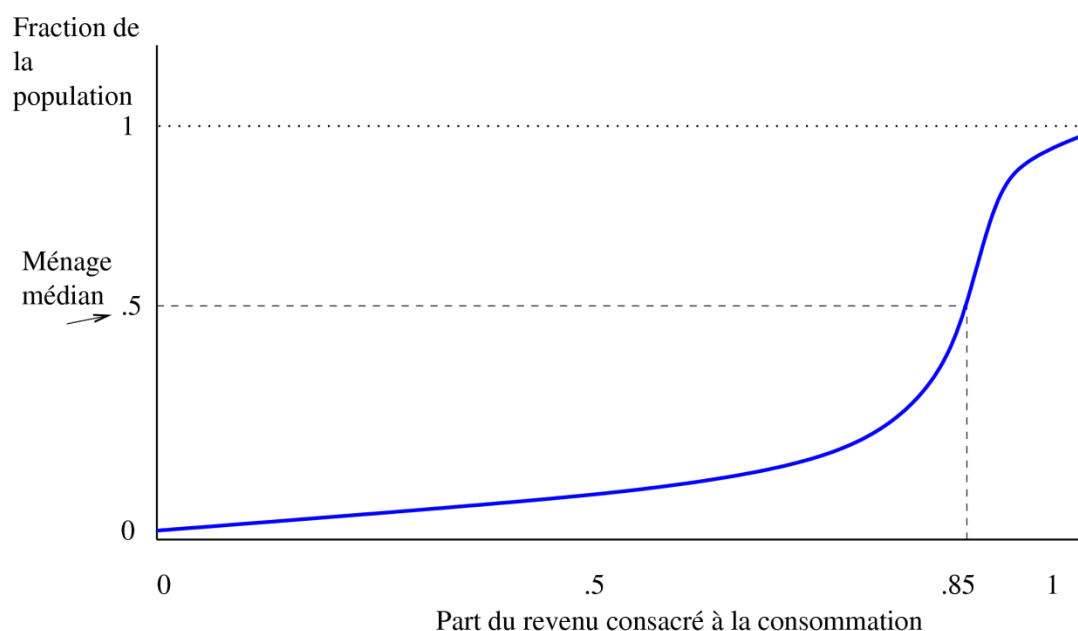
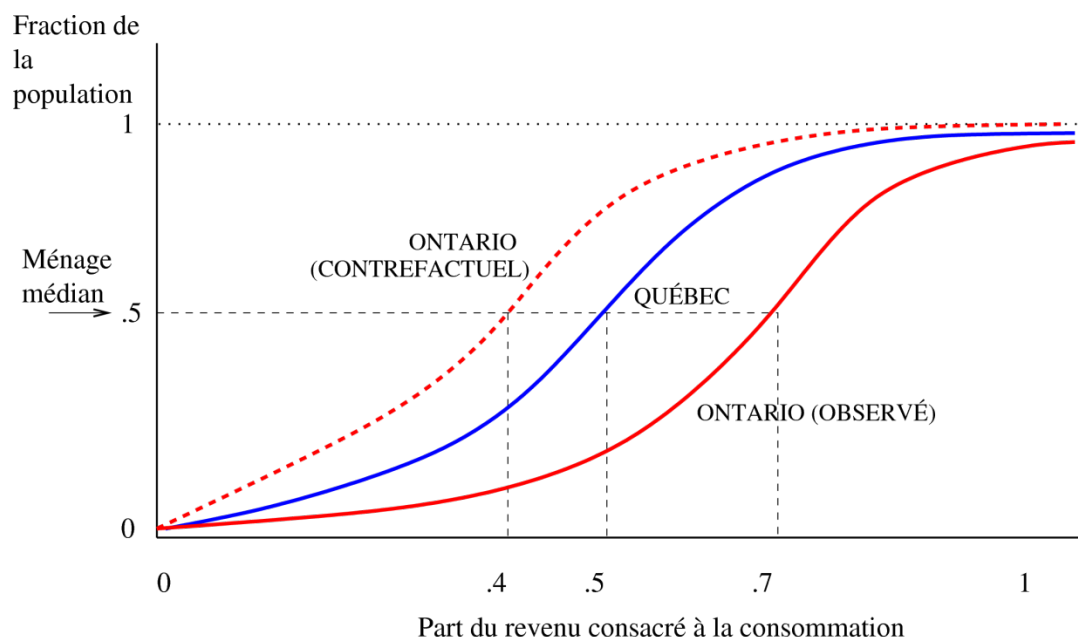


FIGURE 15B.



L'outil descriptif utilisé pour analyser l'évolution dans les parts de revenu consacré à la consommation est la fonction de distribution cumulative qui, pour chaque part de revenu, nous donne le pourcentage des ménages qui consacrent entre 0 % et cette part du revenu aux éléments de consommation décrits ci-haut. Les figures 15a-b nous montrent des cas fictifs afin d'illustrer le concept. L'axe des x correspond à la part (ou fraction) du revenu consacré à la consommation; cette part est évidemment située entre 0 et 1 (ou entre 0 % et 100 %). L'axe des y correspond à la fraction de la population des ménages. Par exemple, le ménage médian est représenté par le 50^e centile : la moitié des ménages consomment une part plus faible de leur revenu et l'autre moitié une part plus élevée. La figure 15a nous montre un exemple de distribution où une grande proportion des ménages consacre une fraction relativement faible de leur revenu à la consommation, le ménage médian consommant 20 % de son revenu. Par contre, la figure 15b indique que la grande majorité des ménages consacrent au-delà de 50 % de leur revenu à la consommation. De fait, le ménage médian consomme 85 % de son revenu. En supposant que les montants d'argent (et non les parts de budget) dépensés en consommation soient les mêmes dans les figures 15a et 15b, on en conclut que la situation représentée par la figure 15a représente celle d'une région plus à l'aise que ce n'est le cas pour la figure 15b.

FIGURE 16.



Encore ici, il faudra corriger les distributions de façon à comparer des ménages ayant les mêmes caractéristiques. Il est clair que parmi deux ménages ayant le même revenu total, celui ayant plus d'individus sera susceptible de devoir dépenser davantage en nourriture et en vêtements. Évidemment, le montant dépensé n'est pas uniquement une fonction de la taille du ménage et dépendra aussi des différences de prix d'une région à l'autre ainsi que des préférences des ménages pour certains attributs (par exemple, qualité) qui font varier le montant dépensé. La figure 16 nous montre un cas fictif. Dans cet exemple, la part du revenu consacré à la consommation par les ménages ontariens est plus grande qu'au Québec, comme le reflète la position relative des distributions. Par exemple, le ménage médian en Ontario consomme 70 % de son revenu alors que le ménage médian au Québec consomme 50 % de son revenu. Toutefois, le fait de corriger la distribution des caractéristiques des ménages ontariens afin qu'elles soient les mêmes qu'au Québec (Ontario -contrefactuel) fait en sorte de renverser cette conclusion : le ménage médian ontarien doté des mêmes caractéristiques que le ménage médian québécois consacre 40 % de son revenu à la consommation. C'est donc dire que la différence observée (sans ajustement) est due en partie à des effets de composition des ménages. Comme nous le verrons lorsque je décrirai les résultats, dans les faits, l'ajustement ne fait guère de différence par rapport aux distributions non ajustées, étant donné que la distribution des structures familiales n'est pas très différente d'une province à l'autre.

3.2 DONNÉES

Je ferai usage de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF), versions 1982 et 1984, devenue depuis l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), dont les versions 2005 et 2008 sont mises à contribution. À noter que l'EDF et l'EDM ont été produites sur une base irrégulière et non annuelle comme c'est le cas pour l'Enquête sur les finances des consommateurs et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Comme leurs noms l'indiquent, l'EDF et l'EDM s'intéressent non pas aux dépenses individuelles comme telles, mais aux habitudes de consommation du point de vue d'une « unité de dépense », par exemple, la famille ou le ménage. Une grande variété de biens et services est couverte par ces enquêtes. On y recueille aussi le revenu total annuel du ménage de même que les impôts fédéraux et provinciaux payés ainsi que les transferts reçus, permettant ainsi de calculer la part du revenu après impôts et transferts consacrée à la consommation.

Un problème avec le calcul de la part de revenu total du ménage après impôt est que pour les ménages ayant des revenus faibles, voire même négatifs dans le cas des travailleurs autonomes, le montant consacré aux dépenses de consommation sera supérieur au revenu du ménage. Dans tous les cas où les dépenses de consommation sont supérieures au revenu, je fixe à 100 % la part du revenu après impôt consacré à la consommation. Cette façon simple permet de représenter le sous-groupe des ménages ou familles qui sont vraiment en difficulté au sens où leur revenu ne suffit pas à financer leurs dépenses de consommation, qui couvrent davantage d'éléments que simplement ceux sur lesquels je porte mon attention.

La liste des variables utilisées dans cette étude est à l'annexe B.

3.3 ANALYSE DES RÉSULTATS

Tel que mentionné plus haut, l'unité d'observation en ce qui concerne l'analyse des dépenses de consommation est la famille ou le ménage, selon l'enquête utilisée. De même, si l'on veut comparer les différences de consommation de façon à obtenir une métrique comparable d'une région à une autre, il importe de porter son attention sur les parts du revenu disponible après impôts et transferts des ménages consacrées à différents éléments de consommation.

Dans cette section, mon attention se portera sur les parts du revenu consacré soit au logement, à la nourriture et aux vêtements, soit à la nourriture et aux vêtements, ou soit à la nourriture seulement. L'idée d'inclure ou d'exclure les dépenses de logement est de voir dans quelle mesure cet élément change les conclusions du fait que les variations dans le coût du logement d'une région à une autre peuvent être importantes. Il est possible que la même considération s'applique au coût de se vêtir, surtout si les variations climatiques d'une région à l'autre ont un impact sur la part du budget consacré à cet élément. Idéalement, on aimerait examiner les dépenses pour un élément dont le prix est moins susceptible de varier, d'où l'attention à la part du revenu après impôts et transferts consacrée à la nourriture.

Comme il était mentionné dans la section décrivant les données, certains ménages ont des parts plus grandes que 1, soit parce qu'ils ont subi des pertes importantes associées à leur travail autonome (petites entreprises non incorporées), auquel cas n'importe quel montant dépensé pour quelque élément que ce soit est nécessairement plus grand que le revenu, ou bien qu'en général leurs revenus sont inférieurs aux dépenses. J'ai regroupé tous ces cas ensemble et forcé la part du revenu après impôts et transferts consacrée aux dépenses à être égale à 1. Afin de limiter le nombre de courbes sur le graphique, j'ai choisi de limiter l'analyse aux années 1982 et 1984 regroupées ensemble vs 2005 et 2008 regroupées ensemble.

FIGURE 17A. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE AU LOGEMENT, VÊTEMENTS ET NOURRITURE

Enquête sur les dépenses des ménages 1982-1984 et 2005-2008

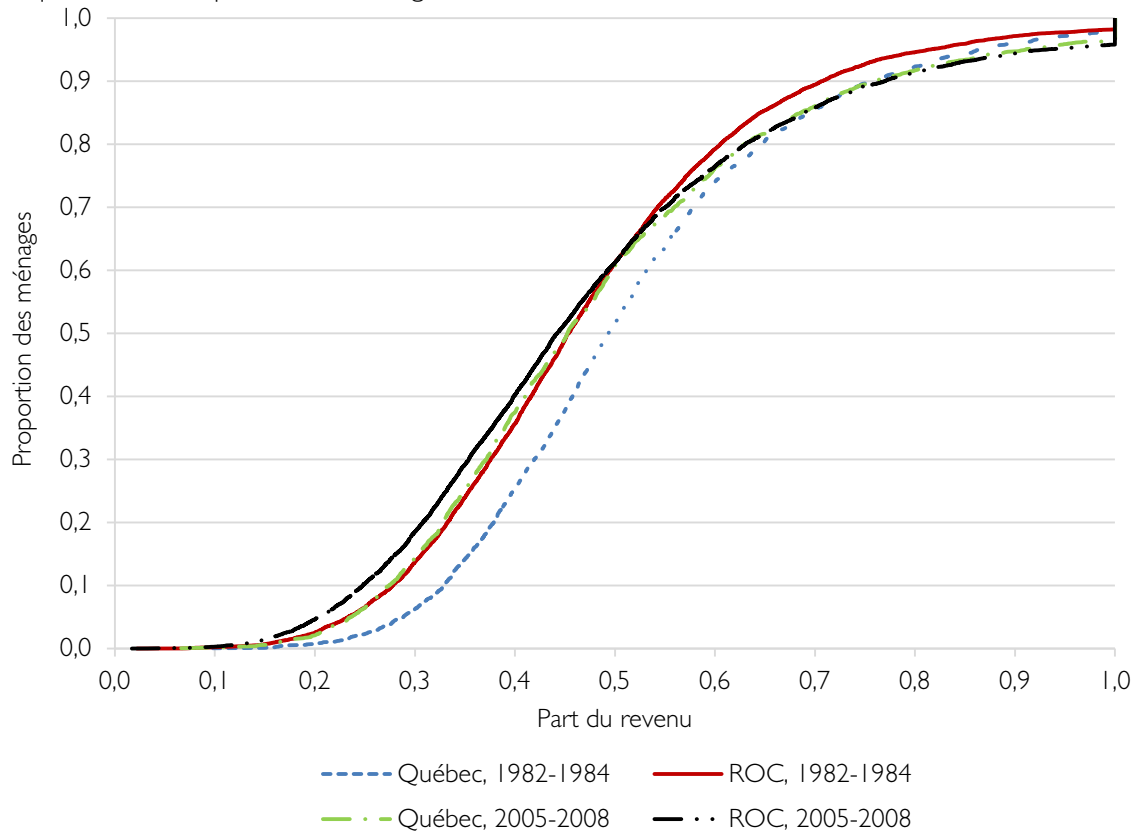
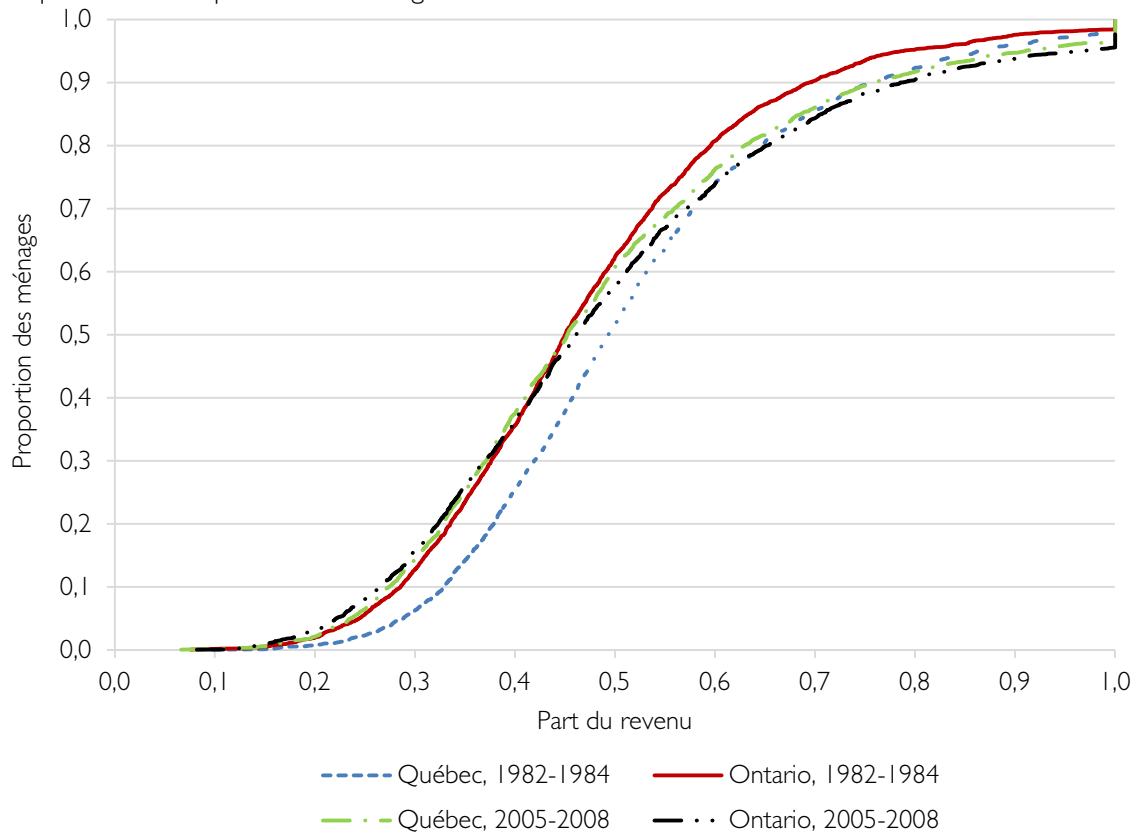


FIGURE 17B. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE AU LOGEMENT, VÊTEMENTS ET NOURRITURE

Enquête sur les dépenses des ménages 1982-1984 et 2005-2008



Si l'on examine les figures 17a-b, on peut voir que les conclusions sont sensiblement les mêmes que l'on prenne l'Ontario ou tout le reste du Canada comme point de comparaison. Alors que dans les années 1980 les ménages québécois consacraient une part plus importante de leur revenu après impôts et transferts au logement, à la nourriture et aux vêtements que ce n'était le cas ailleurs au Canada, deux décennies plus tard il n'y a plus de différences majeures. Toutes les régions du Canada ont donc connu une hausse des niveaux de vie, mais le Québec a connu un progrès relativement plus rapide. Rappelons-nous que comme la distribution cumulative représente la proportion des ménages, tout point sur l'axe des x nous indique quelle part de revenu est consacrée à la consommation par le ménage correspondant à un point sur l'axe des y, par exemple le ménage médian (0,5). Ainsi, le ménage médian québécois consacrait environ 50 % de son revenu après impôts et transferts aux dépenses en logement, vêtements et nourriture dans la première moitié des années 1980 et un peu plus de 40 % au milieu des années 2000.

À noter que depuis le début des années 1980, les inégalités de consommation, représentées ici par la dispersion dans la proportion du revenu après impôts et transferts, ont augmenté lorsqu'on tient compte des dépenses en logement, que ce soit au Québec ou ailleurs au Canada. Ceci reflète le fait que le coût du logement est devenu de plus en plus hétérogène au fil des ans, avec des différences de prix plus grandes entre les grandes villes comme Toronto, Vancouver, et Montréal et les régions non urbaines qu'elles ne l'étaient il y a trente ans. Cette augmentation des inégalités peut se voir plus facilement dans le cas du ROC (Figure 17a) ou de l'Ontario (Figure 17b). La pente de la distribution en 1982-1984 est plus abrupte que dans le cas de la distribution en 2005-2008. Un cas extrême d'absence d'inégalité se représenterait par une ligne verticale, disons à 50 % du revenu, ce qui indiquerait que tous les ménages consacrent exactement la même proportion de leur revenu à la consommation. Comme on peut le voir, la pente de la distribution cumulative diminue entre les années 1980 et les années 2000, ce qui implique un accroissement des inégalités, encore que cet accroissement ne soit pas important.

FIGURE 18A. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE À LA NOURRITURE ET AUX VÊTEMENTS

Enquête sur les dépenses des ménages 1982-1984 et 2005-2008

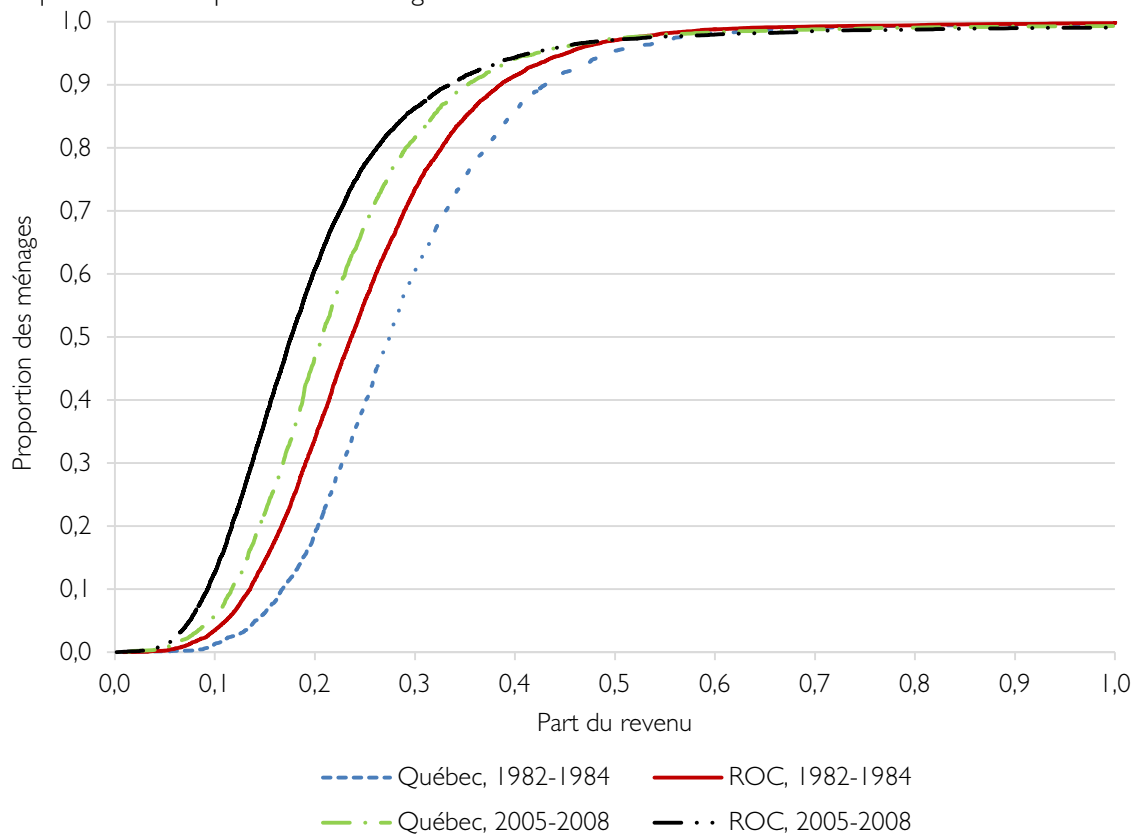
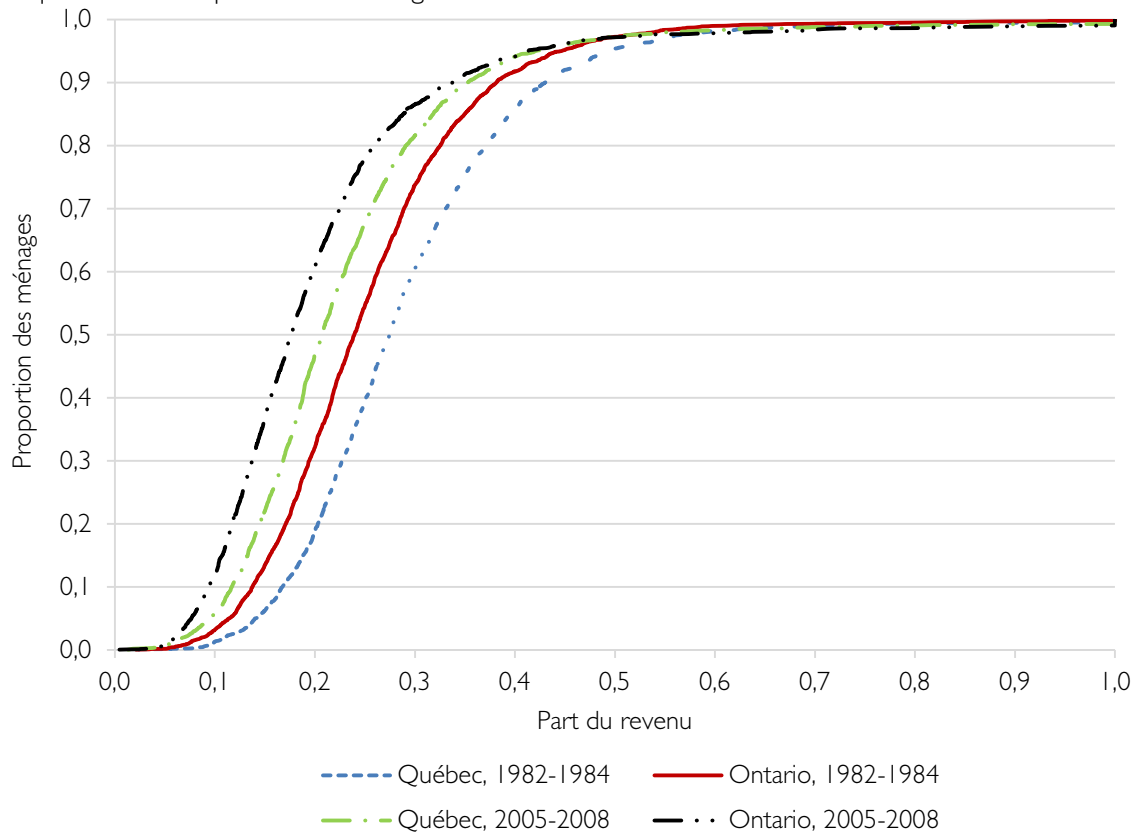


FIGURE 18B. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE À LA NOURRITURE ET AUX VÊTEMENTS

Enquête sur les dépenses des ménages 1982-1984 et 2005-2008



Si l'on exclut les dépenses de logement pour ne regarder que la part des dépenses consacrées à la nourriture et aux vêtements, on peut voir dans les figures 18a-b que la différence entre le Québec et le reste du Canada ou l'Ontario est plus notable : les ménages québécois allouent une plus grande part de leur revenu à ces éléments que ce n'est le cas soit en Ontario ou dans l'ensemble des autres provinces, que ce soit dans les années 1980 ou au cours des récentes années. De fait, les ménages québécois consacraient en moyenne 29 % de leur revenu aux dépenses en vêtements et en nourriture et 23 % en 2005-2008. Les chiffres analogues en Ontario sont de 26 et 21 %. Il y a donc quand même eu un progrès un peu plus rapide au Québec. Comme les différences de prix pour ces éléments sont sûrement moins grandes d'une province à l'autre que ce n'est le cas pour le logement, il est plus facile de comparer l'évolution de ces parts de budget. Deux choses semblent ressortir clairement. D'abord, l'amélioration du niveau de vie a fait en sorte que les ménages sont moins contraints que dans les années 1980. Deuxièmement, notez que la dispersion de chacune des distributions a diminué dans toutes les régions (les pentes ont augmenté). En ce sens, la distribution de la consommation de ces biens essentiels est devenue plus égalitariste au fil des ans : une plus grande proportion des ménages dépense une part plus ou moins semblable de leur revenu après transferts et impôts que ce n'était le cas il y vingt-cinq ans.

FIGURE 19A. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE À LA NOURRITURE

Enquête sur les dépenses des ménages 1982-1984 et 2005-2008

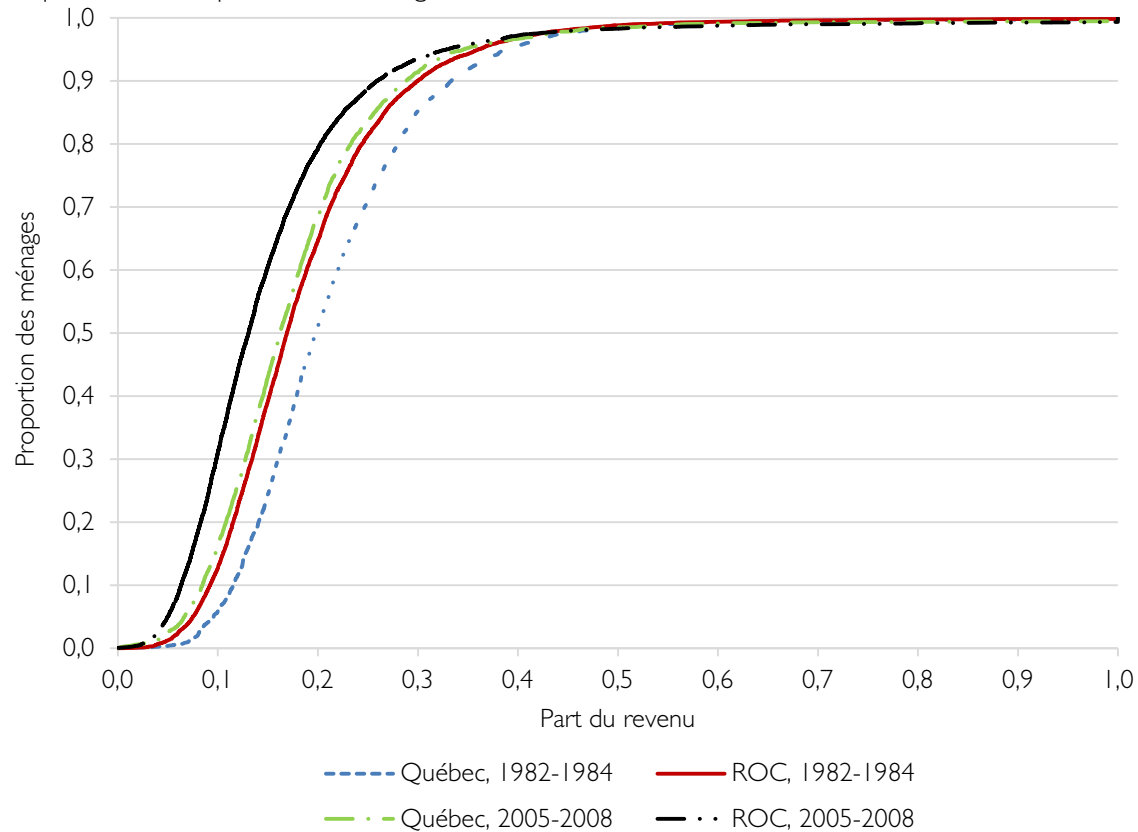
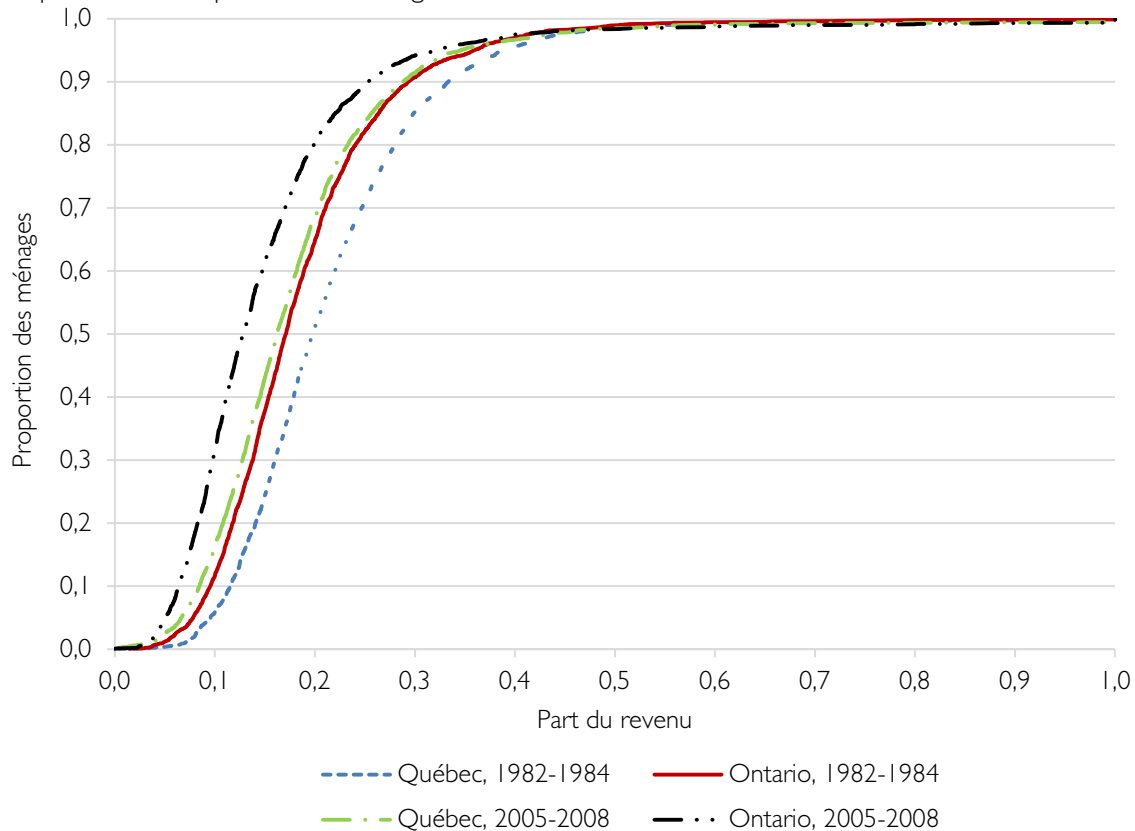


FIGURE 19B. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE À LA NOURRITURE

Enquête sur les dépenses des ménages 1982-1984 et 2005-2008



Enfin, les graphiques 19a-b refont le même exercice en utilisant seulement les dépenses en nourriture. Encore ici il y a eu progrès dans toutes les régions du Canada avec à la fois une baisse généralisée de la fraction des dépenses de nourriture des ménages de même qu'une plus grande compression dans la distribution des parts. Toutefois, il importe de noter que le Québec en 2005-2008 se retrouve pratiquement au même point où se retrouvait l'Ontario ou l'ensemble des autres provinces en 1982-1984. D'une certaine façon, cela n'est guère surprenant étant donné que le Québec tire de l'arrière en ce qui concerne le revenu après impôts et transferts. Mais il faut garder à l'esprit que le Québec redistribue davantage le revenu que ne le font les autres provinces canadiennes. Or, même avec une plus grande redistribution, les Québécois consacrent en moyenne davantage de leur revenu disponible à l'achat de nourriture (de même que nourriture et vêtements) que ne le font les résidents des autres provinces. Par exemple, dans le cas de l'Ontario, les ménages consacraient en moyenne 19 % de leur revenu aux dépenses en nourriture en 1982-1984 et 15 % en 2005-2008, alors qu'au Québec les chiffres analogues sont de 22 et 18 %.

Il reste à vérifier que les différences entre régions dans les parts de revenu consacrées à ces éléments de consommation ne découlent pas mécaniquement du fait que la structure des ménages est différente au Québec par rapport au reste du Canada. Pour ce faire, il suffit d'utiliser la même méthodologie que celle employée pour le revenu et de construire des distributions contrefactuelles pour l'Ontario ou l'ensemble des autres provinces en ajustant les caractéristiques des ménages ontariens ou du ROC de façon à ce qu'en moyenne, les distributions des caractéristiques des ménages soient les mêmes. C'est ce qui est fait dans les figures 20, 21 et 22, où je me concentre sur les années récentes, soit 2005-2008.

FIGURE 20A. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE AU LOGEMENT, VÊTEMENTS ET NOURRITURE

Enquête sur les dépenses des ménages 2005-2008

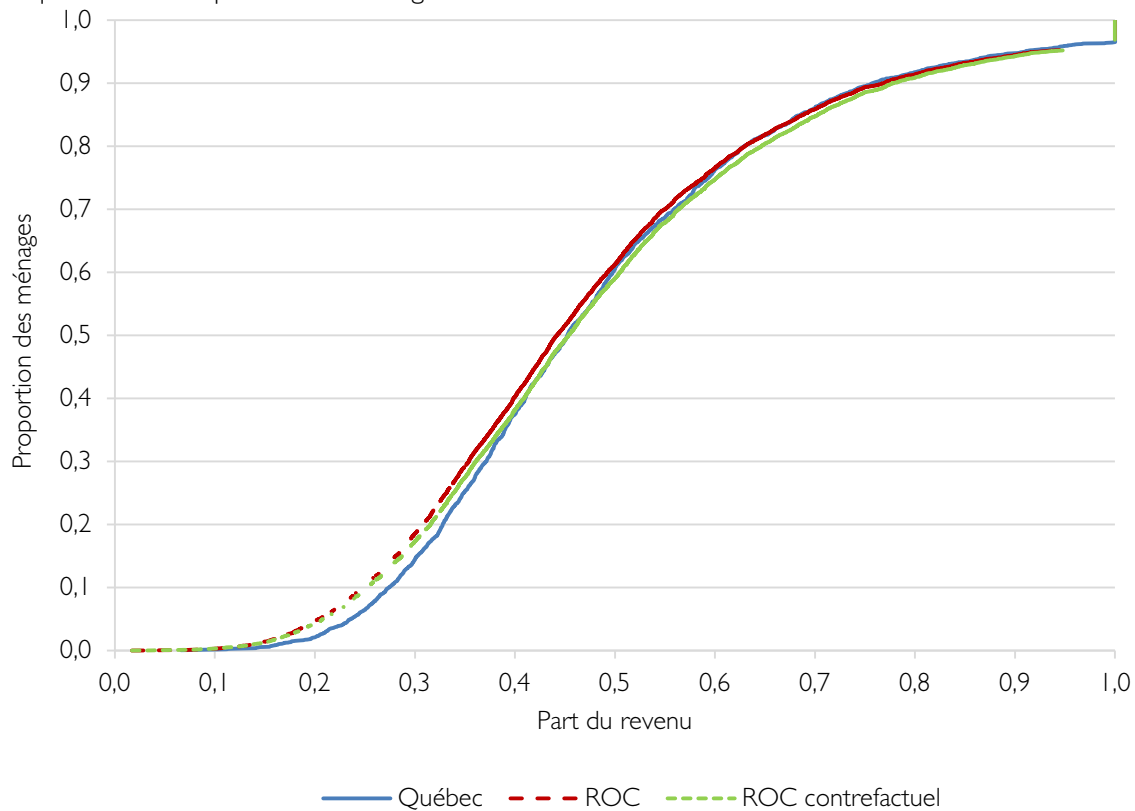
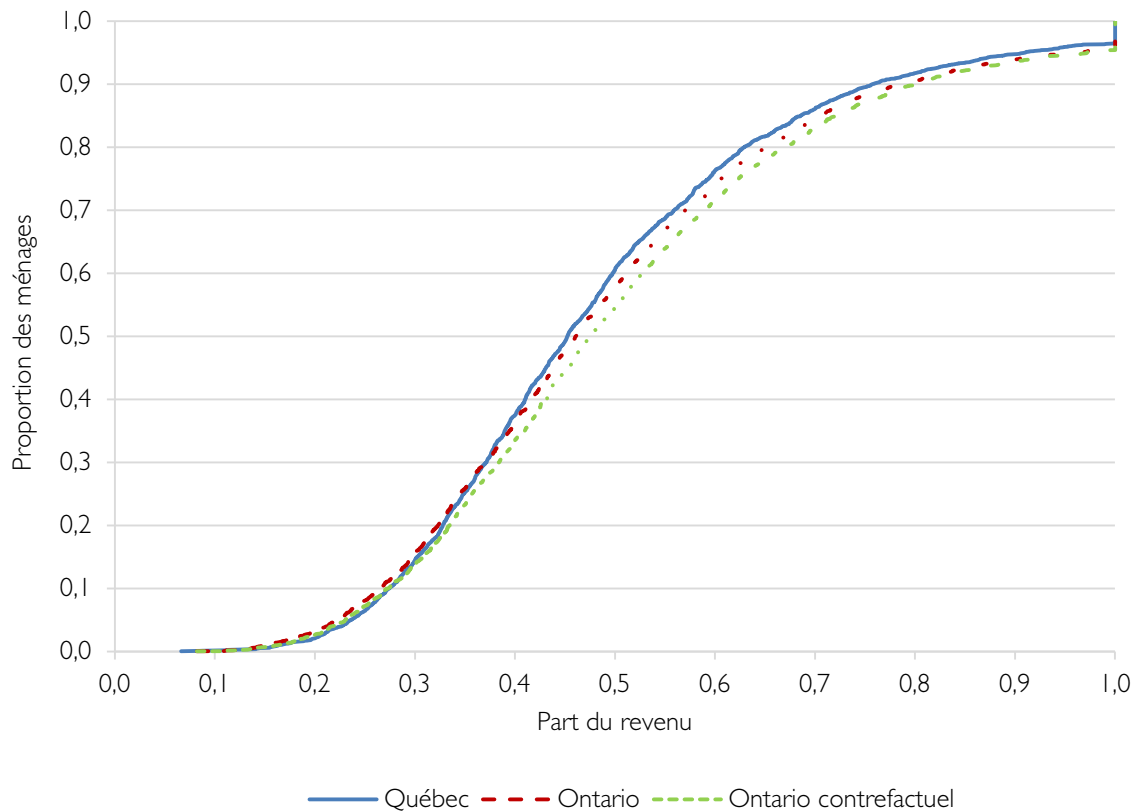


FIGURE 20B. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE AU LOGEMENT, VÊTEMENTS ET NOURRITURE

Enquête sur les dépenses des ménages 2005-2008



Globalement, corriger les distributions observées pour le ROC ou l'Ontario ne change pratiquement rien. Ceci n'est guère surprenant si on pense que la structure des ménages (nombre de personnes, distribution de l'âge des membres du ménage, etc.) est assez uniforme partout au Canada. Donc, il n'y a aucune raison de penser que la plus grande part du revenu après impôts et transferts consacrée à, par exemple, la nourriture au Québec est le fruit du simple fait que la taille des ménages est plus grande au Québec.

FIGURE 21A. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE À LA NOURRITURE ET AUX VÊTEMENTS

Enquête sur les dépenses des ménages 2005-2008

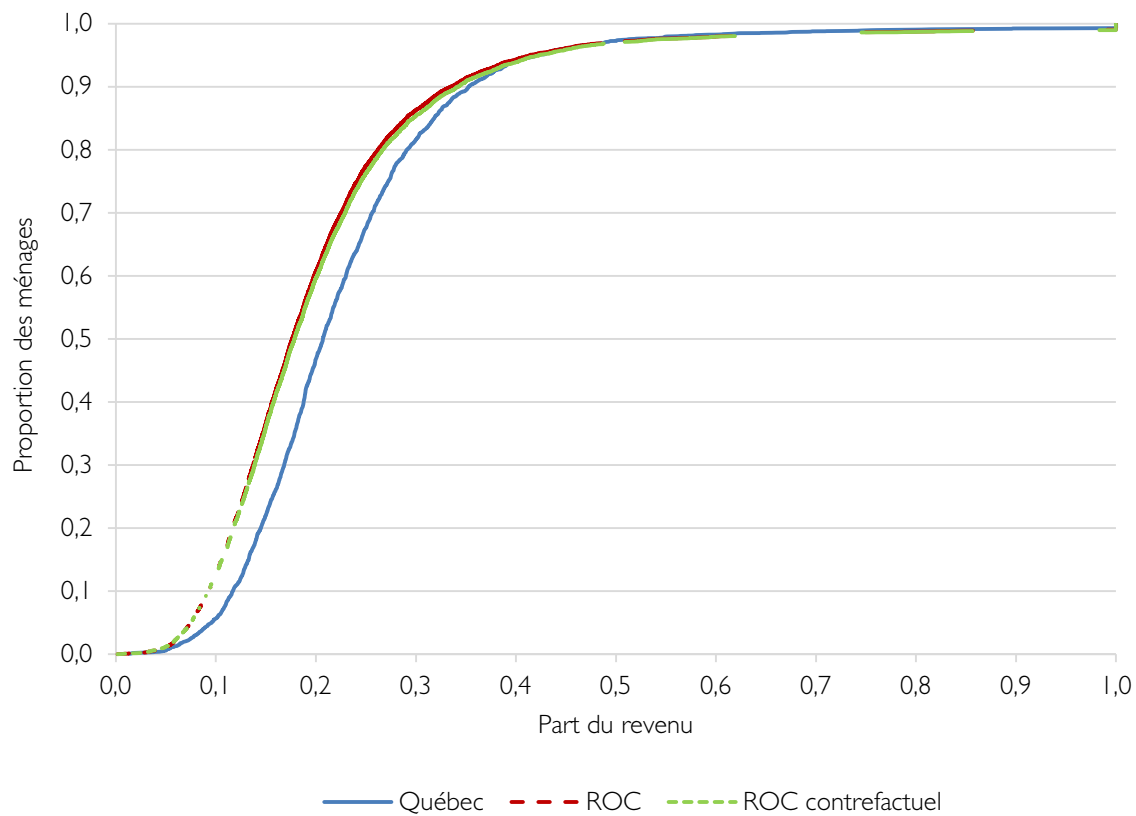


FIGURE 21B. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE À LA NOURRITURE ET AUX VÊTEMENTS

Enquête sur les dépenses des ménages 2005-2008

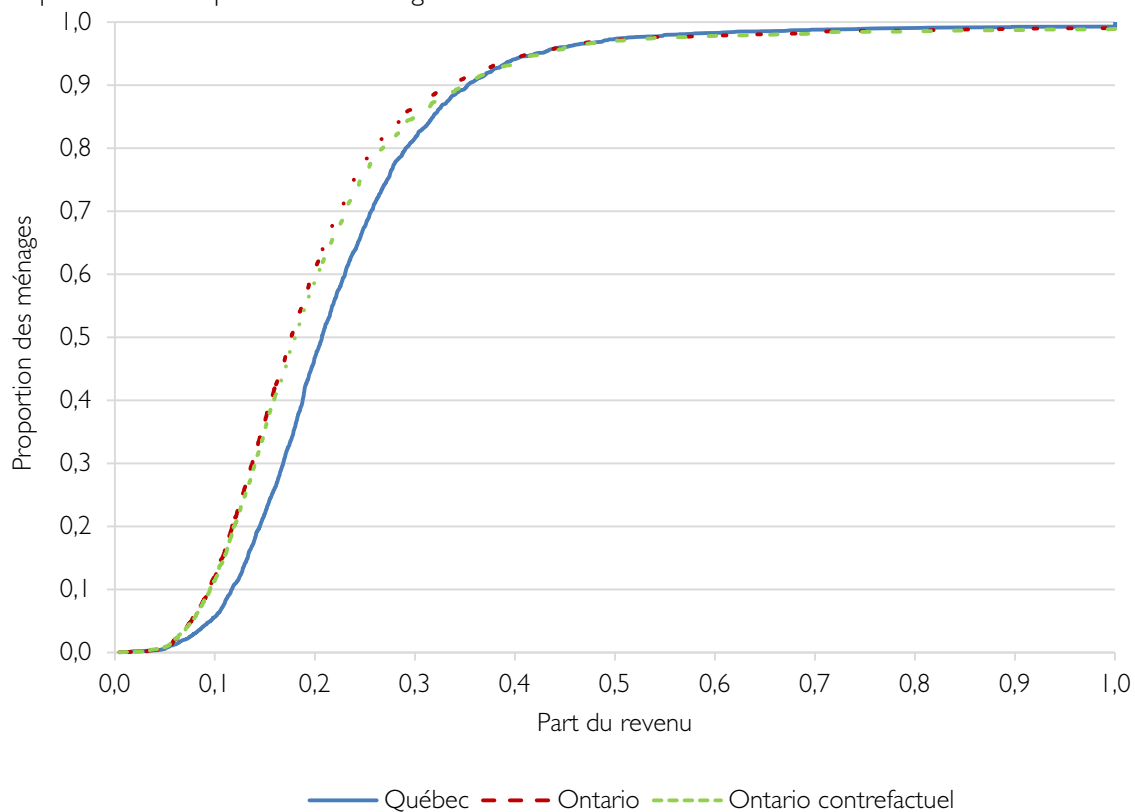


FIGURE 22A. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE À LA NOURRITURE

Enquête sur les dépenses des ménages 2005-2008

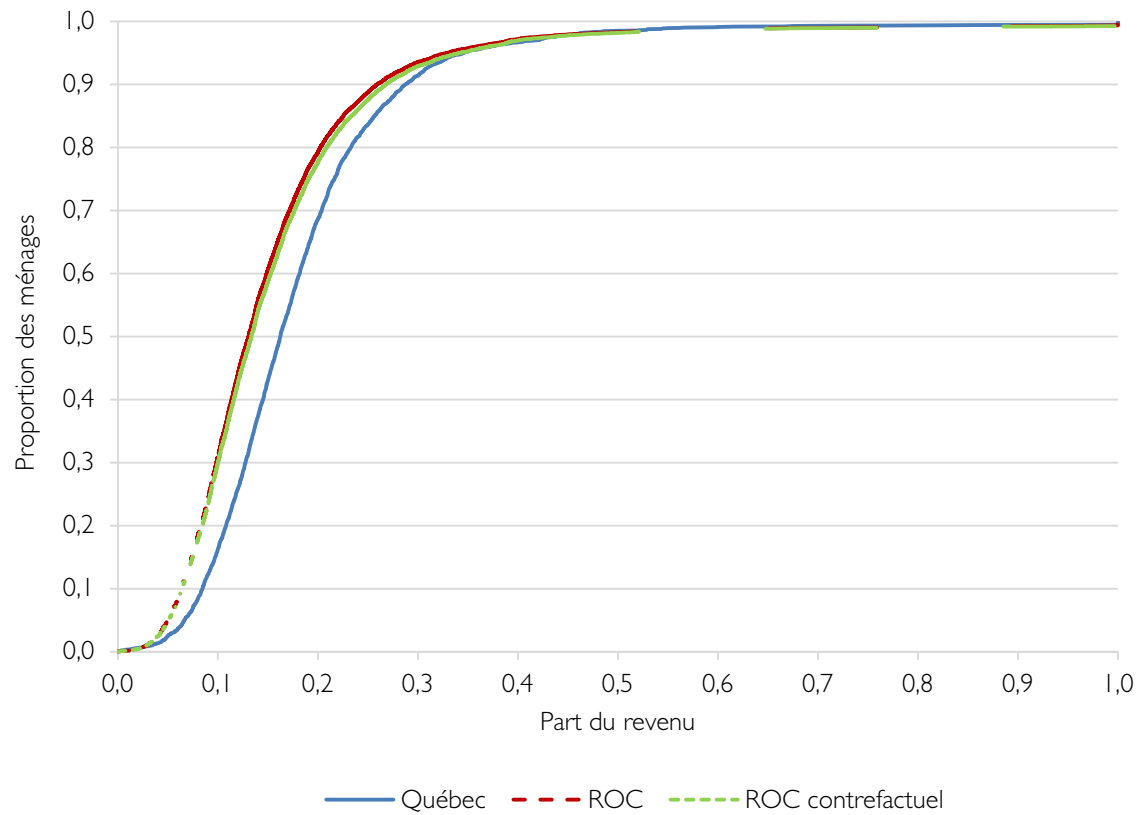
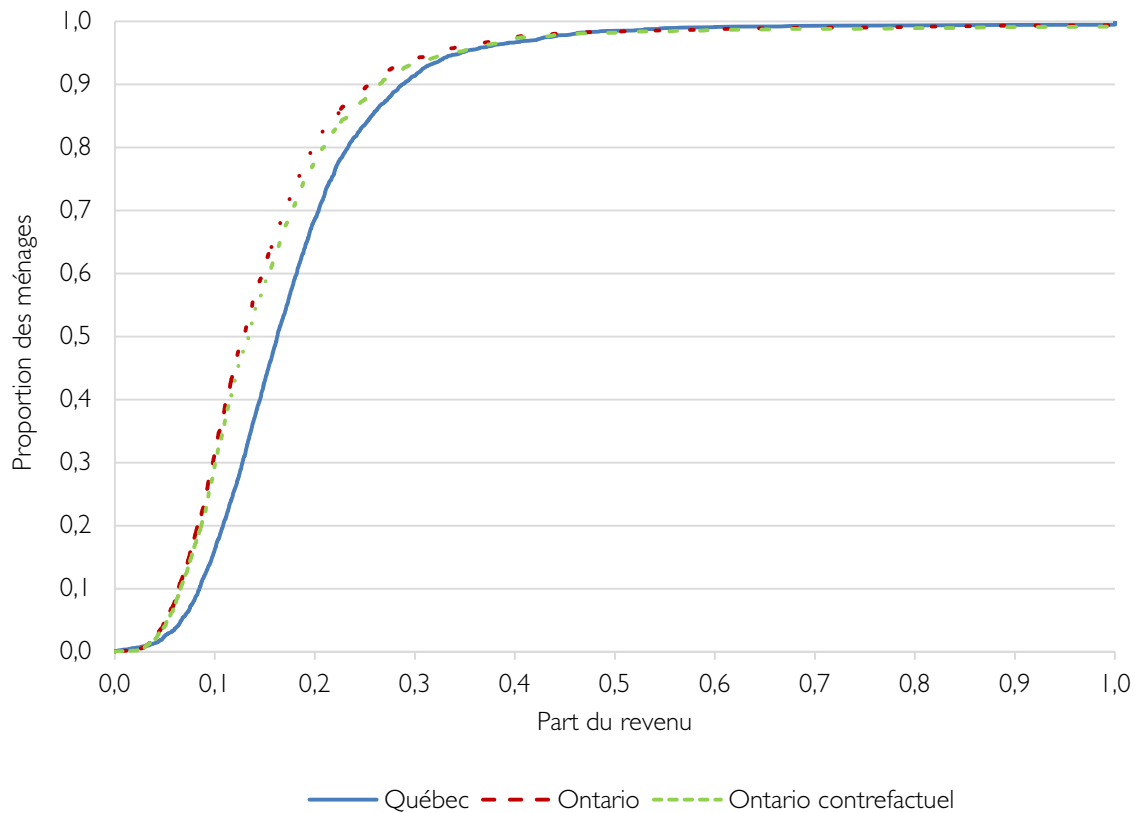


FIGURE 22B. PART DU REVENU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS CONSACRÉE À LA NOURRITURE

Enquête sur les dépenses des ménages 2005-2008



Pour vérifier plus directement l'effet de la fiscalité sur la part du budget consacré à la nourriture, les figures 23a-b montrent comment la situation des ménages change du moment qu'on passe du revenu avant impôts et transferts au revenu après impôts et transferts. À noter que comme le numérateur ne change pas (les dépenses en nourriture), on s'attend à ce que les parts de budget augmentent pour la plupart des ménages lorsqu'on passe du revenu avant impôts et transferts à celui après : la majorité des contribuables ayant un revenu après impôts et transferts inférieur à celui d'avant. J'utiliserai ici des histogrammes décrivant les situations avant et après impôts et transferts de façon à faire ressortir plus clairement l'effet de passer du revenu avant impôts et transferts à celui après impôts et transferts.

FIGURE 23A. PART DU REVENU CONSACRÉE À LA NOURRITURE

Enquête sur les dépenses des ménages 2005-2008

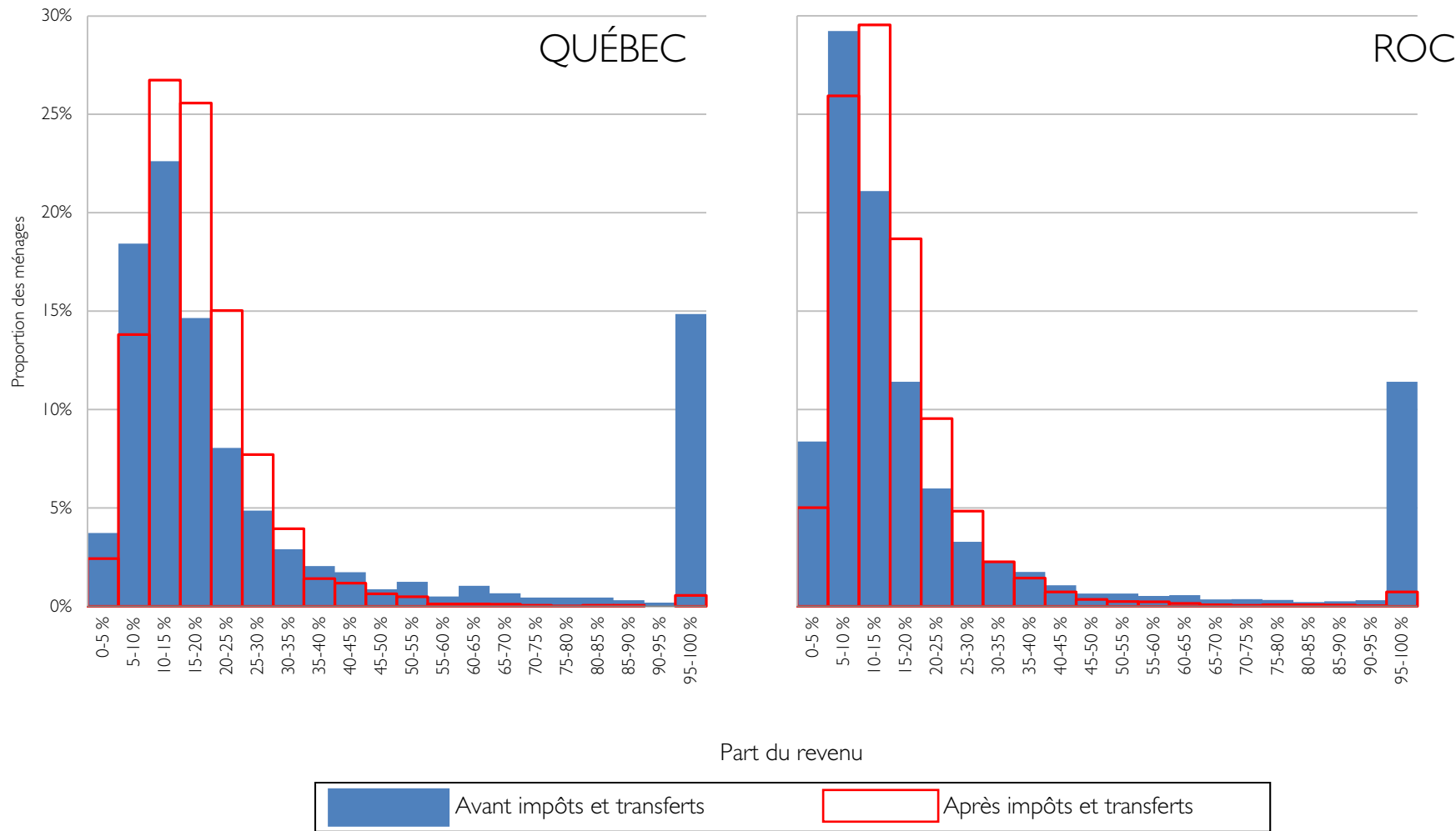
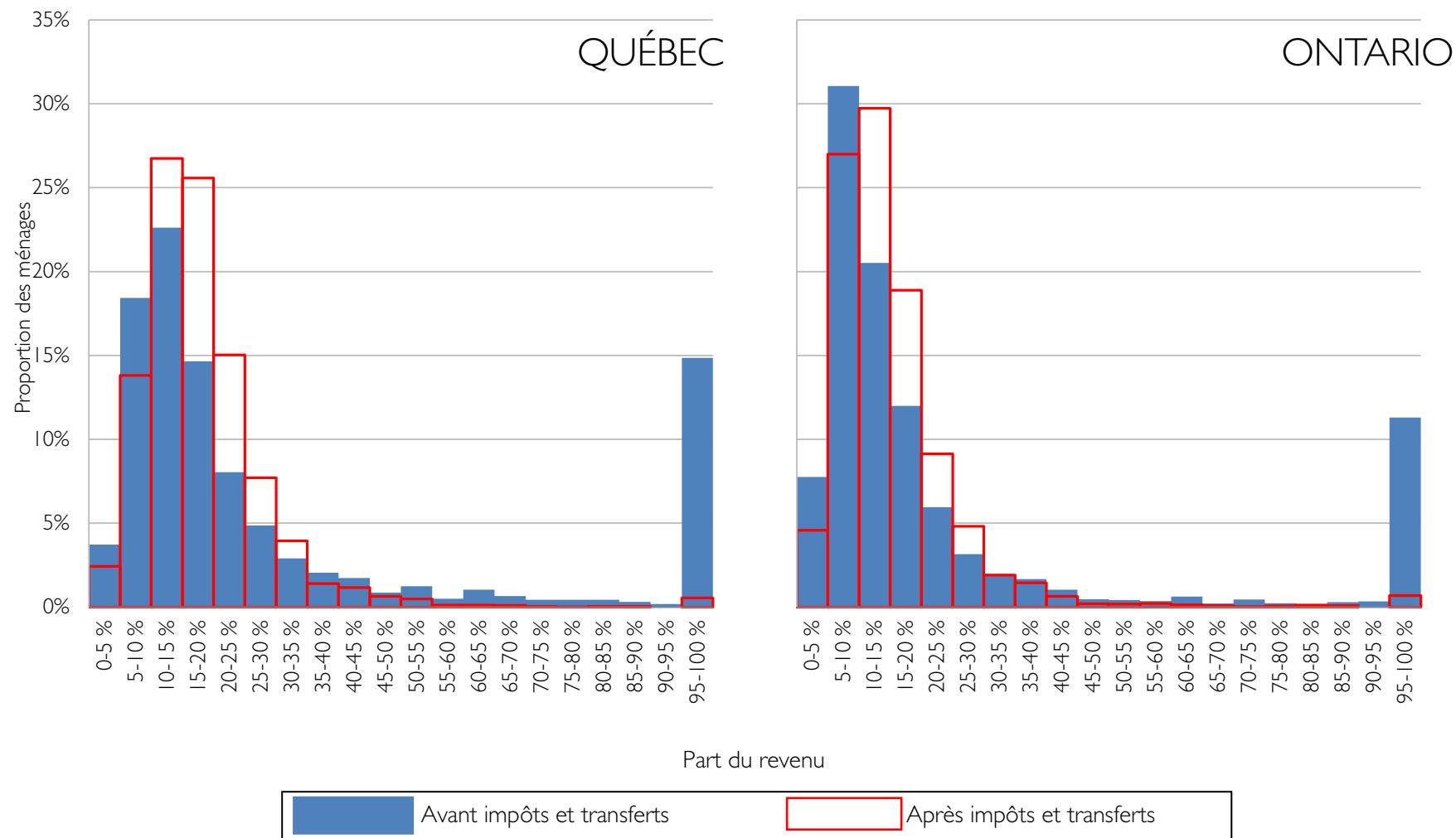


FIGURE 23B. PART DU REVENU CONSACRÉE À LA NOURRITURE

Enquête sur les dépenses des ménages 2005-2008



Les figures 23a-b montrent qu'effectivement, les distributions se déplacent vers la droite lorsqu'on utilise le revenu après impôts et transferts, sauf dans le cas des ménages qui consomment 100 % ou plus de leur revenu avant impôts et transferts. La position relative des distributions, Québec vs ROC ou Québec vs Ontario, ne change pas toutefois. Les Québécois continuent de consacrer une plus grande part de leur budget après impôts et transferts à l'achat de nourriture. En fait, le changement dans la part moyenne est plus grand au Québec qu'ailleurs. D'une certaine façon, cela reflète ce qu'on avait déjà observé dans l'analyse des distributions de revenu : les Québécois au dessus de la médiane paient plus d'impôts que ne le font les Ontariens ou tous les résidents des autres provinces réunies. Par conséquent, pour eux, le dénominateur diminue plus que cela n'est le cas ailleurs au Canada.

Comme le Québec redistribue davantage, on s'attendrait à ce que la proportion des ménages vraiment contraints -- ceux qui consacrent une très grande part de leur budget à l'achat de nourriture -- soit beaucoup plus affectée par la fiscalité au Québec qu'ailleurs au Canada. Comme on peut le voir dans les figures 23a-b, s'il est vrai que la proportion des ménages consacrant au moins 95 % de leur budget à l'achat de nourriture baisse davantage qu'ailleurs au Canada lorsqu'on passe du revenu avant impôts et transferts au revenu après impôts et transferts⁸, la différence n'est pas spectaculaire et la proportion des ménages qui demeurent vraiment contraints est virtuellement identique et très faible (0,2 % au Québec et 0,4 % en Ontario).

8 Comme l'histogramme comporte 20 catégories, la dernière inclut les ménages dépensant au moins 95 % de leur revenu en nourriture.

4. CONCLUSION

Les principaux résultats de l'étude peuvent être résumés comme suit :

Il y a trente ans, les écarts de revenu entre les hommes au Québec et dans le reste du Canada étaient plus grands dans le bas de la distribution du revenu que dans le haut. Au fil des ans, la situation s'est renversée et maintenant les écarts ont tendance à s'accroître lorsqu'on se déplace vers le haut de la distribution.

Une partie de l'explication tient au fait que le niveau relatif de scolarité s'est grandement amélioré au Québec, diminuant graduellement les écarts de revenu pour ceux situés en bas de la médiane.

La fiscalité a également joué un rôle devenant progressivement plus redistributive au Québec qu'ailleurs au Canada, en tout cas en ce qui concerne les hommes. Pour les femmes, il ressort de l'analyse faite dans cette étude que la fiscalité a toujours été plus redistributive au Québec et que l'amélioration relative pour les femmes au Québec découle en bonne partie du rattrapage en termes des caractéristiques associées à des revenus plus élevés, de telle sorte qu'il n'y a guère de différences dans les attributs productifs d'une province à l'autre.

Pour les hommes, la situation récente est davantage inquiétante. Il est clair que les écarts substantiels de revenu dans la partie supérieure de la distribution résultent d'un retard très net en termes d'attributs productifs, soit le niveau de scolarité en cycles supérieurs. De plus, même en tenant compte des changements dans la composition des populations respectives, les hommes dans toutes les parties de la distribution tirent de l'arrière, que ce soit avant ou après impôts et transferts. À cet égard, les progrès considérables réalisés par le Québec depuis le début des années 1980 ne permettent pas de conclure à une amélioration sensible relativement aux autres régions canadiennes. De fait, les écarts de revenu pour les hommes sont plus faibles au début des années 1980 qu'en 2007-2008, lorsqu'on tient compte des différences dans la composition de la population.

Pour les femmes, la situation récente est davantage favorable, surtout en raison de l'effet redistributif de la fiscalité, car des écarts de revenu avant impôts et transferts substantiels persistent dans presque toute l'étendue de la distribution. Comme les femmes au Québec ont à peu près les mêmes caractéristiques en distribution que les femmes ailleurs au Canada, ces écarts de revenu avant impôts et transferts reflètent un phénomène structurel qui affecte tous les contribuables au Québec, qu'ils soient masculins ou féminins.

L'analyse des dépenses de consommation suggère que la situation est somme toute assez similaire partout au Canada.

Les ménages vraiment contraints de consacrer une large part de leur revenu à l'achat de biens essentiels comme la nourriture sont soulagés de façon très semblable par la fiscalité ontarienne ou la fiscalité québécoise.

Tout compte fait, comme les citoyens du Québec paient plus d'impôts, ils doivent, en moyenne, consacrer une part plus grande de leur revenu disponible à l'achat de biens ou services essentiels (nourriture et vêtements) que ce n'est le cas ailleurs au Canada.

ANNEXE A. MÉTHODOLOGIE DE DÉCOMPOSITION

Cette annexe décrit la méthodologie de re-pondération développée par DiNardo et al. (1996) (DFL) afin de calculer des distributions de revenu dites « contrefactuelles ». Cette méthode permet de comparer des distributions correspondant à différents groupes en forçant la composition à être la même en distribution. Par exemple, si nous voulons comparer les distributions du revenu avant impôts et transferts au Québec et en Ontario, une partie des différences seront attribuables au simple fait que les Québécois sont différents en termes de structure occupationnelle, de scolarité, d'âge, etc. Différents types d'emploi sont associés à différentes structures salariales de même que davantage de scolarité est associée à des revenus plus élevés. Pour « comparer les comparables », il importe donc de faire en sorte que la distribution des caractéristiques individuelles des Ontariens soit semblable à la distribution des caractéristiques des Québécois. Pour ce faire, on re-pondère chaque observation de l'échantillon de répondants ontariens de façon à aligner les deux distributions des attributs individuels.

Par exemple, les Ontariens sont plus susceptibles d'avoir un diplôme de baccalauréat ou plus que ce n'est le cas pour les Québécois. La méthodologie consiste à construire une pondération qui enlèvera du poids aux observations ontariennes correspondant aux individus avec au moins un diplôme de baccalauréat et en ajoutera à celles et ceux qui ont moins de scolarité de façon à ce que la distribution re-pondérée de la scolarité dans les deux provinces soit la même et corresponde à celle des Québécois. La distribution repondérée de l'échantillon des Ontariens correspond à ce qu'on nomme la distribution contrefactuelle.

Procédure DFL de base

Prenons le cas des deux distributions du revenu (w) suivantes, celle pour le Québec ($Q=1$) et celle pour l'Ontario ($Q=0$) :

$$g(w|Q = 1) = \int f(w|x, Q = 1)h(x|Q = 1)dx$$

$$g(w|Q = 0) = \int f(w|x, Q = 0)h(x|Q = 0)dx$$

où $g()$, $f()$, et $h()$ représentent les fonctions de densité. $g(w|Q = 1)$ représente donc la distribution du revenu pour les Québécois et $g(w|Q = 0)$ celle des Ontariens. Les caractéristiques ou attributs des individus (âge, scolarité, type d'emploi, etc.) sont représentés par le vecteur x . On voudrait connaître la distribution du revenu des Ontariens s'ils avaient la même distribution des caractéristiques que celle des Québécois :

$$g_{Q=1}^c(w|Q=0) = \int f(w|x, Q=0)h(x|Q=1)dx$$

Cette distribution « n'existe pas » en soi; elle est contrefactuelle, d'où l'indice c, et il faut la construire. À partir de la définition des probabilités conditionnelles on a :

$$h(x) = \frac{h(x|Q=1)Prob(Q=1)}{Prob(Q=1|x)}$$

et

$$h(x) = \frac{h(x|Q=0)Prob(Q=0)}{Prob(Q=0|x)}$$

Par conséquent, en égalisant les deux expressions et en isolant la distribution des x pour les Québécois, on a :

$$h(x|Q=1) = \frac{h(x|Q=0)Prob(Q=1|x)Prob(Q=0)}{Prob(Q=0|x)Prob(Q=1)}$$

et on peut donc réécrire la distribution contrefactuelle de cette façon :

$$g_{Q=1}^c(w|Q=0) = \int \Theta f(w|x, Q=0)h(x|Q=0)dx$$

où $\Theta = \frac{Prob(Q=1|x)Prob(Q=0)}{Prob(Q=0|x)Prob(Q=1)}$. Notez que l'expression à droite du signe d'égalité représente la distribution des revenus en Ontario re-pondérée par le terme donné par Θ . En examinant cette expression, observons d'abord que $Prob(Q=0)$ n'est rien d'autre que la proportion d'Ontariens dans l'échantillon combiné Québec-Ontario. Il s'agit donc d'estimer un modèle multivarié pour obtenir $Prob(Q=1|x)$. La variable à expliquer dans ce modèle est la variable 0-1 indiquant si l'individu dans l'échantillon combiné réside au Québec ou non. On explique donc la probabilité qu'un individu soit du Québec en fonction des variables x. Par exemple, si la variable x représente le fait d'avoir un diplôme de baccalauréat ou plus $Prob(Q=1|x)$ sera plus petit que la probabilité complémentaire $Prob(Q=0|x)$ puisque les Ontariens sont davantage scolarisés que les Québécois au niveau universitaire. Au bout du compte, on ne fait que reponder la distribution des revenus des Ontariens par le facteur Θ de façon à ce que la distribution sous-jacente des x corresponde à celle des Québécois.

La même technique est utilisée pour construire des distributions contrefactuelles des parts du revenu après impôt consacré soit aux dépenses combinées en nourriture, vêtements et logement, ou soit seulement les dépenses combinées en nourriture et en vêtements. Comme les variables décrivant la structure familiale (taille de la famille/ménage, nombre de personnes par différents groupes d'âge) sont similaires d'une province à l'autre, il n'est pas surprenant alors que les distributions contrefactuelles soient à peu près les mêmes que les distributions observées.

ANNEXE B. LISTE DES VARIABLES UTILISÉES

Enquête sur les finances des consommateurs (1981, 1982) et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (1996, 1997, 2007, 2008)

Âge.

Sexe.

Province de résidence.

Revenu total avant impôts et transferts. Ceci inclut toutes les formes de revenu des particuliers, incluant le revenu de travail et de placements.

Revenu total après impôts et transferts provincial et fédéral.

Scolarité (4 catégories : primaire, secondaire (complété ou non), postsecondaire incluant les cégeps et l'université en deçà d'un diplôme de baccalauréat, baccalauréat et plus).

Type d'emploi. Une variable dichotomique 0-1 est créée pour chaque catégorie (49 catégories en 1981-1982 et 25 en 1996-1997 et 2007-2008), incluant la catégorie correspondant à celles et ceux n'ayant pas travaillé durant l'année de référence.

Industrie. Une variable dichotomique 0-1 est créée pour chaque catégorie (10 catégories pour toutes les années), incluant la catégorie correspondant à celles et ceux n'ayant pas travaillé durant l'année de référence.

État matrimonial. Une variable dichotomique 0-1 est créée pour chaque catégorie.

Classe du travailleur : privé, public, travailleur autonome et inactif.

Statut à temps plein/temps partiel. Une variable dichotomique 0-1 est créée pour chaque catégorie, incluant la catégorie correspondant à celles et ceux n'ayant pas travaillé durant l'année de référence.

Activité principale durant l'année de référence. Les individus déclarant fréquenter un établissement d'enseignement à temps plein sont éliminés.

Pondération au niveau de l'individu. Ce poids donne le nombre estimatif des individus effectifs qui représente ce répondant. Toutes les analyses sont effectuées en utilisant cette pondération.

Enquête sur les dépenses des familles (1982, 1984) et Enquête sur les dépenses des ménages (2005, 2008)

Province de résidence.

Revenu total après impôts et transferts de la famille ou du ménage durant l'année de référence (année civile précédant l'année de l'enquête).

Dépenses de la famille ou du ménage en vêtements, nourriture et logement durant l'année de référence.

Taille de la famille ou du ménage.

Nombre d'adultes présents âgés de 25 à 64 ans.

Nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans.

Nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans.

Nombres de jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans.

Pondération au niveau de la famille ou du ménage. Ce poids donne le nombre estimatif des ménages effectifs qui représente ce ménage. Toutes les analyses sont effectuées en utilisant cette pondération.

BIBLIOGRAPHIE

DiNardo, John, Nicole Fortin, and Thomas Lemieux, "Labor Market Institutions and the Distribution of Wages, 1973-1992: A Semiparametric Approach," *Econometrica*, September 1996, 64 (5), 1001–1044.